

**DELIBERATIONS**

# SOMMAIRE

---

## DELIBERATIONS

Réunion de la Commission Permanente du 14 novembre 2005	3
Réunion de la Commission Permanente du 12 décembre 2005	5

## ARRETES

Arrêtés de Monsieur le Président du Conseil Général concernant les tarifications journalières applicables à des établissements accueillant des personnes âgées	13
Arrêtés de Monsieur le Président du Conseil Général concernant le versement de l'APA à domicile pour l'année 2006 à des services d'aide à domicile	18
Réglementation de la circulation	19

## SYNDICATS MIXTES

### **Syndicat Mixte de Haute Lande Industrialisation**

Réunion du Comité Syndical du 14 novembre 2005	23
--	----

### **Syndicat Mixte pour l'industrialisation des cantons de Sore, Labrit et Gabarret**

Réunion du Comité Syndical du 29 novembre 2005	24
--	----

### **Syndicat Mixte Départemental ALPI**

Réunion du Comité Syndical du 28 novembre 2005	27
--	----

### **Syndicat Mixte pour la Sauvegarde et la Gestion des Etangs Landais**

Réunion du Comité Syndical du 14 novembre 2005	34
--	----



## **Réunion de la Commission Permanente du 14 novembre 2005**

*La Commission Permanente du Conseil Général, réunie le 14 novembre 2005, sous la présidence de Monsieur Henri EMMANUELLI, Président du Conseil Général des Landes, a adopté notamment les décisions suivantes :*

### **Economie**

Ont été octroyées :

- Aides à l'industrialisation au profit de la SA Viviers de France à Castets pour une extension d'activité (160 000 €), à la pêche artisanale (805 €) pour la modernisation d'un navire à Capbreton.
- Actions de formation (46 066,2 €) organisées par le Chambre des Métiers des Landes.
- Subventions économiques (6 000 €) dont 4 500 € à l'Institut des Milieux Aquatiques pour sa mission d'appui technique à la filière pêche maritime en Aquitaine.
- Aides au tourisme pour des hébergements (15 960 €) et au Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (220 320 €) notamment pour la rénovation de l'atelier gîte de Sagnac-et-Muret.
- Actions en faveur de l'agriculture landaise (572 551,42 €) pour l'installation, les productions d'asperges, de kiwis, l'irrigation, la gestion des effluents d'élevage, la préservation de l'environnement, le travail en cuma...

### **Equipement des collectivités et environnement**

Ont été accordés :

- Voirie intercommunale : 117 184 € et travaux de restauration et de réhabilitation des centres de secours : 54 972,89 €
- Restauration et entretien des cours d'eau : 22 718,3 €

### **Education, jeunesse, sport et culture**

Ont été alloués :

- Equipement et fonctionnement des collèges : 93 185 €
- Prêts d'honneur d'études et Projet Jeunes Landes Imagin'actions : 102 261 €
- Aides aux clubs sportifs gérant une école de sport, l'organisation de manifestations sportives promotionnelles, le mouvement sportif dans le cadre de l'opération « Profession Sport Landes » : 28 734,77 €
- Patrimoine culturel (70 721,61 €), équipement culturel et manifestations culturelles (127 705,53 €).

La Commission Permanente a fixé à 9,15 € TTC le prix de vente public de l'ouvrage consacré au patrimoine campanaire landais.

## DELIBERATIONS

### Commission Permanente

#### Solidarité

Il a été décidé la prise en compte des aléas météorologiques dans les établissements médico-sociaux, accueillant des personnes âgées et des personnes handicapées (12 050,15 €) et subventions aux clubs du 3<sup>ème</sup> âge (4 550 €).

#### Divers

En ce qui concerne les transports scolaires pour la rentrée scolaire 2005-2006, la Commission Permanente a approuvé :

- les allongements et modifications des circuits spéciaux scolaires ci-après :
  - Circuit 133 à compter du 25 août 2005,
  - Circuit 67 b à compter du 2 septembre 2005,
- les incidences financières en découlant,
- la mise en conformité du plan départemental des transports scolaires.

S'agissant de circuits spéciaux exécutés par la RDTL, elle a décidé de modifier, conformément à l'annexe ci-après, le cahier des charges de la RDTL et ses annexes approuvés par délibération du Conseil Général n° Eb 1 du 7 février 2002.

#### ANNEXE I DU CAHIER DES CHARGES CIRCUITS SCOLAIRES EXECUTES PAR LA R.D.T.L.

\*\*\*\*\*

#### MISE A JOUR Délibération de la Commission Permanente du 14 novembre 2005

Circuit n°	Etablissements desservis	Itinéraires	Jours de fonctionnement	Prix TTC journaliers
133	Collèges et EP de TARTAS EP de CARCARES STE CROIX	Campagne Église, Carcares, Tartas  Jours Supplémentaires : Campagne Église, Carcarès Sourbé, Périchon, Ste-Croix, Jourdan, Le Yoyé, Pouchiou, labat, labère, Ecole, Loustalas, Tartas École primaire.	L, M, J, V Mercredi Jour suppl.	24,52 € 135,47 € (inchangé) 232,51 € (inchangé)
67b	Divers Ets de DAX	Rivière Bourg, Tercis Église, Oeyreluy lotissement, Bourg, l'Aiguille, l'Étoile, Collège Dussarrat, Lycée de Borda et collège d'Albret à Dax	L, M, Me, J, V Départ de Rivière L, M, Me, J, V Départ de Tercis	241,78€  232,16 €

## **Réunion de la Commission Permanente du 12 décembre 2005**

*La Commission Permanente du Conseil Général, réunie le 12 décembre 2005, sous la présidence de Monsieur Henri EMMANUELLI, Président du Conseil Général des Landes, a adopté notamment les décisions suivantes :*

### **Economie**

Ont été octroyées :

- Aides à l'industrialisation, artisanat et commerce : 90 659 € à la commune de Saubrigues pour l'extension de la zone artisanale de « La Haurie » ; actions de formation des commerçants et artisans : 20 626,41 € à TEC GE COOP et 50 587,5 € à la Chambre de Métiers ; pêche artisanale : 1 838,93 €; économie sociale : 30 500 € pour l'Union régionale des SCOP, avance remboursable de 30 000 € pour le redressement d'une entreprise à Mimizan en difficulté ; 360 843 € pour la poursuite de l'opération d'acquisition de réserves foncières à vocation économique, menée par la Communauté de Communes du Seignanx.

- Aides au tourisme pour la création d'équipements et d'hébergements touristiques ainsi que l'organisation de filières : 236 497,25 € notamment pour la promotion des campings et la création du site Resa Landes et 1 200 € au titre des contrats de station thermale pour la Commune de Préchacq-les-Bains.

- Actions en faveur de l'agriculture : 77 059,89 € pour l'installation des jeunes agriculteurs, des productions asperges, kiwis, canards gras label, vieillissement de l'armagnac, dispositif spécifique filières palmipèdes et volailles, hydraulique agricole, solidarité envers les agriculteurs, équipements des coopératives.

En ce qui concerne la création d'un pôle de compétences autour des activités liées aux métiers de l'hélicoptère, la Commission Permanente a décidé :

- de prendre acte des conclusions de la réflexion préalable visant à l'analyse économique de la présence de forces armées sur le département des Landes et mettant en évidence la création d'un pôle de compétences à vocation pédagogique, industrielle et touristique dédié aux métiers de l'hélicoptère en s'appuyant sur une revalorisation du site dacquois.
- de se prononcer favorablement pour la réalisation d'une étude de faisabilité du concept de pôle de compétences permettant de valider les différentes activités potentielles et de poursuivre le développement du projet.
- d'autoriser M. le Président du Conseil Général à solliciter à ce titre toutes participations financières au taux le plus élevé auprès de l'Etat et du Conseil Régional d'Aquitaine.

### **Equipement des collectivités et environnement**

Ont été accordés :

- pour le développement et aménagement local : 66 677,15 € pour l'extension d'un multiple rural à Monségur, la construction d'une halle et l'aménagement d'espaces publics contigus à Seignosse.

- pour les équipements ruraux : 1 095 145 € pour l'assainissement et l'alimentation en eau potable.

### **Environnement**

Ont été octroyés :

- pour l'acquisition de milieux naturels, espaces naturels sensibles, restauration et entretien de cours d'eau : 38 872,11 €

- pour le Syndicat mixte de gestion des milieux naturels : 426 010 € pour les sites d'Arjuzanx et d'Orx.

- pour la préservation des Barthes de l'Adour : 112 963,57 € et conservation du vison d'Europe : 10 380 €

### **Education, jeunesse, sport et culture**

Ont été alloués :

- pour l'équipement et le fonctionnement des collèges : 83 343 €

- pour les prêts d'honneur d'études, bourses Erasmus – Socrates : 89 080 €

- pour le sport individuel de haut niveau : 19 500 €

- pour le patrimoine culturel : 121 736,94 €

- pour l'équipement culturel et organisation de manifestations culturelles : 51 514,20 €

La Commission Permanente a également fixé pour 2006 les tarifs d'hébergement et de restauration des 29 collèges landais assurant eux-mêmes ce service, conformément aux tableaux ci-après.

Elle s'est enfin prononcée favorablement pour la mise en place, à titre expérimental, de l'opération de gratuité d'accès aux sites patrimoniaux départementaux de Samadet et d'Arthous du 1<sup>er</sup> février 2006 au 31 mai 2006.

**TARIFS D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION - COLLEGES 2006**

<i>Etablissements</i>	<i>Forfait élèves</i>	<i>Tarifs commensaux</i>
Collège du Pays des Luys AMOU	340,60 €	- personnels INM < 365 : 2,40 € - personnels 365 ≤ INM < 465 : 3,20 € - personnels INM ≥ 465 : 3,70 € - élèves au ticket : 2,40 € - hôtes de passage : 4,30 €
Collège Jean Mermoz BISCARROSSE	357,39 €	- personnels INM ≤ 351 : 1,50 € - personnels 352 < INM < 465 : 2,55 € - personnels 466 < INM < 675 : 3,20 € - personnels INM > 676 : 3,50 € - élèves au ticket : 3,20 € - hôtes de passage : 3,20 €
Collège Jean Rostand CAPBRETON	340,20 €	- personnels INM < 380 : 1,80 € - personnels 380 ≤ INM < 465 : 2,50 € - personnels INM ≥ 465 : 3,30 € - élèves au ticket : 2,50 €
Collège d'Albret DAX	399,64 € Forfait UPI : 346,35 €	- personnels INM < 400 : 1,87 € - personnels 400 ≤ INM ≤ 464 : 3,15 € - personnels INM ≥ 465 : 3,81 € - élèves au ticket : 2,60 € - hôtes de passage : 5,00 €
Collège Léon des Landes DAX	353,70 €	- personnels INM < 270 : 1,52 € - personnels 270 ≤ INM < 350 : 1,87 € - personnels 350 ≤ INM < 465 : 3,25 € - personnels INM ≥ 465 : 3,50 € - élèves au ticket : 2,50 € - hôtes de passage : 4,50 €
Collège Jules Ferry GABARRET	Demi-pension 407,70 € Internat : 1 013,40 €	- personnels INM ≤ 380 : 2,10 € - personnels 380 < INM ≤ 465 : 3,20 € - personnels INM > 465 : 3,70 €
Collège Pierre de Castelnau GEAUNE	351,00 €	- personnels INM < 465 : 2,80 € - personnels INM ≥ 465 : 3,70 € - repas fournis aux écoles primaires : 2,55 € - hôtes de passage : 4,00 €
Collège Val d'Adour GRENADE-SUR-L'ADOUR	363,52 €	- personnels INM < 352 : 2,40 € - personnels 352 ≤ INM < 465 : 3,00 € - personnels INM ≥ 465 : 3,90 € - élèves au ticket : 2,90 € - hôtes de passage : 4,00 €
Collège Jean-Marie Lonné HAGETMAU	347,00 €	- personnels INM < 365 : 2,15 € - personnels 365 ≤ INM < 465 : 3,00 € - personnels INM ≥ 465 : 3,80 € - élèves au ticket : 2,50 € - repas exceptionnel : 2,50 €
Collège Départemental LABENNE	342,90 €	- personnels INM < 381 : 2,00 € - personnels 381 ≤ INM ≤ 465 : 2,85 € - personnels INM > 465 : 3,40 € - élèves au ticket : 2,85 € - hôtes de passage : 5,00 €



**DELIBERATIONS**

*Commission Permanente*

<i>Etablissements</i>	<i>Forfait élèves</i>	<i>Tarifs commensaux</i>
Collège Félix Arnaudin LABOUHEYRE	361,80 €	- personnels INM < 350 : 2,30 € - personnels 350 ≤ INM < 465 : 3,40 € - personnels INM ≥ 465 : 3,80 € - élèves au ticket : 2,80 € - repas fournis aux écoles primaires : 2,80 € - hôtes de passage : 3,80 €
Collège Départemental LINXE	348,30 €	- personnels INM < 271 : 2,10 € - personnels 271 ≤ INM < 465 : 2,90 € - personnels INM ≥ 465 : 3,50 € - élèves au ticket : 2,50 € - hôtes de passage : 4,00 €
Collège Jacques Prévert MIMIZAN	355,04 €	- personnels INM < 394 : 2,60 € - personnels 394 ≤ INM ≤ 465 : 3,80 € - personnels INM > 465 : 4,30 € - élèves au ticket : 3,80 € - hôtes de passage : 4,30 €
Collège Cel le Gaucher MONT-DE-MARSAN	1 jour : 88,43 € 2 jours : 176,85 € 3 jours : 265,28 € 4 jours : 353,70 €	- personnels INM < 337 : 2,22 € - personnels 337 ≤ INM < 465 : 3,10 € - personnels INM ≥ 465 : 3,72 €
Collège Jean Rostand MONT-DE-MARSAN	363,73 €	- personnels INM ≤ 465 : 2,70 € - personnels INM > 465 : 4,75 € - hôtes de passage : 2,70 €
Collège Serge Barranx MONTFORT-EN-CHALOSSE	1 jour : 93,60 € 2 jours : 187,20 € 3 jours : 280,80 € 4 jours : 374,40 €	- personnels INM < 250 : 1,90 € - personnels 250 ≤ INM ≤ 351 : 2,00 € - personnels 352 ≤ INM ≤ 401 : 2,30 € - personnels 402 ≤ INM ≤ 451 : 3,15 € - personnels 452 ≤ INM ≤ 465 : 3,65 € - personnels INM > 465 : 3,80 € - repas fournis aux écoles primaires et maternelles : 2,10 € - hôtes de passage : 5,10 €
Collège René Soubagné MUGRON	348,30 €	- personnels INM < 290 : 2,10 € - personnels 290 ≤ INM < 365 : 2,35 € - personnels 365 ≤ INM < 465 : 3,41 € - personnels INM ≥ 465 : 3,50 € - repas fournis aux écoles primaires : 1,93 € - repas fournis aux écoles maternelles : 1,77 € - élèves au ticket : 2,50 € - hôtes de passage : 4,00 € - repas exceptionnel : 7,50 €
Collège POUILLON	332,56 €	- personnels INM < 351 : 1,48 € - personnels 351 ≤ INM < 401 : 1,75 € - personnels 401 ≤ INM < 465 : 3,00 € - personnels INM ≥ 465 : 3,40 € - hôtes de passage : 4,30 €
Collège Marie Curie RION-DES-LANDES	340,20 €	- personnels INM < 290 : 2,10 € - personnels 290 ≤ INM < 365 : 2,20 € - personnels 365 ≤ INM < 465 : 2,52 € - personnels INM ≥ 465 : 3,15 € - hôtes de passage : 4,40 € - repas fournis aux écoles primaires : 1,94 €
Collège George Sand ROQUEFORT	359,10 €	- personnels INM < 357 : 2,30 € - personnels 357 ≤ INM < 465 : 3,50 € - personnels INM ≥ 465 : 3,80 €

<i>Etablissements</i>	<i>Forfait élèves</i>	<i>Tarifs commensaux</i>
Collège François Truffaut SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX	418,50 €	- personnels INM < 380 : 1,70 € - personnels 380 ≤ INM < 465 : 2,80 € - personnels INM ≥ 465 : 3,50 € - repas fournis aux écoles maternelles : 2,27 € - hôtes de passage : 4,00 €
Collège Jean Moulin SAINT-PAUL-LES-DAX	356,40 €	- personnels INM < 360 : 2,40 € - personnels 360 ≤ INM < 465 : 3,30 € - personnels INM ≥ 465 : 3,50 € - élèves au ticket : 2,50 € - hôtes de passage : 4,50 €
Collège Lubet Barbon SAINT-PIERRE-DU-MONT	1 jour : 84,25 € 2 jours : 168,50 € 3 jours : 252,75 € 4 jours : 337,00 €	- personnels INM ≤ 352 : 2,00 € - personnels 352 < INM ≤ 465 : 3,00 € - personnels INM > 465 : 3,30 € - élèves au ticket : 3,00 € - hôtes de passage : 3,50 € - repas exceptionnel : 9,00 €
Collège Cap de Gascogne SAINT-SEVER	340,20 €	- personnels INM ≤ 345 : 2,05 € - personnels 345 < INM < 465 : 3,10 € - personnels INM ≥ 465 : 4,05 € - élèves au ticket : 2,60 € - hôtes de passage : 4,05 € - repas exceptionnel : 10,00 €
Collège SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE	316,50 €	- personnels INM < 465 : 1,80 € - personnels INM ≥ 465 : 3,20 € - élèves au ticket : 2,60 € - hôtes de passage : 3,90 €
Collège François Mitterrand SOUSTONS	348,30 €	- personnels INM < 325 : 2,00 € - personnels 325 ≤ INM ≤ 465 : 2,70 € - personnels INM > 465 : 3,70 € - élèves au ticket : 3,15 € - hôtes de passage : 4,20 €
Collège Langevin Wallon TARNOS	334,80 €	- personnels INM < 270 : 1,83 € - personnels 270 ≤ INM ≤ 351 : 2,15 € - personnels 352 < INM < 465 : 2,95 € - personnels INM ≥ 465 : 3,60 € - hôtes de passage : 4,80 €
Collège Jean Rostand TARTAS	378,00 €	- personnels INM ≤ 290 : 2,10 € - personnels 290 < INM ≤ 365 : 2,19 € - personnels 365 < INM ≤ 465 : 2,80 € - personnels INM > 465 : 3,55 € - repas fournis aux écoles primaires : 2,26 € - repas fournis aux écoles maternelles : 2,06 € - hôtes de passage : 5,00 € - repas exceptionnel : 8,00 €
Collège Pierre Blanquie VILLENEUVE-DE-MARSAN	374,40 €	- personnels INM < 465 : 2,45 € - personnels INM ≥ 465 : 3,85 € - hôtes de passage : 3,90 €

**Divers**

La Commission Permanente a fixé comme suit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, le prix de vente par le Département – Unité de recherche et de développement d'un combustible bois- :

- du mégawattheure utile 40,00 €  
ainsi calculé :
  - fourniture de l'énergie 29,91 €/ MWh
  - décendrage et suivi journalier 2,28 €/ MWh
  - contrat d'entretien 3,81 €/ MWh
  - garantie de fonctionnement 4,00 €/ MWh
  
- de la tonne de combustible livrée 86,00 €  
pour les sites assurant le suivi de fonctionnement de leurs chaufferies.

Elle a autorisé M. le Président du Conseil Général à intenter au nom du Département des Landes, devant le Conseil d'Etat, un recours en annulation ainsi qu'un référé suspension à l'encontre du décret n° 2005 – 1499 du 5 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau routier national ; elle a décidé de désigner le Cabinet de Maître LYON-CAEN, 282 boulevard Saint Germain à Paris 75341, pour représenter le Département des Landes à ces actions, les honoraires et les frais dus feront l'objet de provisions à prélever sur le chapitre 011 article 6227 (fonction 621) du budget départemental.

Elle a autorisé M. le Président du Conseil Général à intenter au nom du Département des Landes, devant le Conseil d'Etat, un recours en annulation ainsi qu'un référé – suspension à l'encontre de l'arrêté interministériel du 18 novembre 2005 relatif à la mise à disposition du Département des Landes des services relevant du Ministère de l'Education Nationale ; elle a décidé de désigner le Cabinet de Maître LYON-CAEN, 282 boulevard Saint Germain à Paris 75341, pour représenter le Département des Landes à ces actions, les honoraires et les frais dus feront l'objet de provisions à prélever sur le Chapitre 011 article 6227 (fonction 01) du budget départemental.

Enfin, elle a autorisé M. le Président du Conseil Général à intervenir au soutien de la requête déposée par la Région Pays de Loire, devant le Conseil d'Etat à l'encontre du décret n° 2005-2 du 4 janvier 2005 portant approbation de la convention type prévue par l'article 104 de la Loi 2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, elle a décidé de désigner le Cabinet de Maître LYON-CAEN, 282 boulevard Saint Germain à Paris 75341, pour représenter le Département des Landes à ces actions. Les honoraires et les frais dus feront l'objet de provisions à prélever sur le Chapitre 011 article 6227 (fonction 01) du budget départemental.

**ARRETES**



## Arrêtés de Monsieur le Président du Conseil Général concernant les tarifications journalières applicables à des établissements accueillant des personnes âgées

### Tarifications journalières à appliquer à des établissements accueillant des personnes âgées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006

Etablissements	Maison de retraite de Castets	Centre Hélio-Marin de Labenne	Logements Foyer de Grenade sur Adour
Date arrêté	12.12.2005	12.12.2005	12.12.2005
Hébergement Dont part logement	37.63 € 26.34 €	51.19 € 35.83 €	34.30 € 24.01 €
Dépendance : GIR 1-2 GIR 3-4 GIR 5-6	18.89 € 11.99 € 5.09 €	22.85 € 14.50 € 6.15 €	22.23 € 14.11 € 5.65 €
- 60 ans et hébergement temporaire	Tarif hébergement + tarif dépendance afférent au Girage	Tarif hébergement + tarif dépendance afférent au Girage	Tarif hébergement + tarif dépendance afférent au Girage
Accueil de jour	22.58 €	30.71 €	20.58 €
Groupes fonctionnels : · groupe I Dépenses d'exploitation · groupe II Dépenses de personnel · groupe III Dépenses de structure	187 900.00 € 888 206.89 € 112 683.00 €	802 395 € soit + 4.5 % / BP 2005 4 507 018 € soit + 1.28 % / BP 2005 628 561 € soit + 58.5 % / BP 2005	227 000 € 784 907 € 218 000 €
Bases de calcul (classe 6 nette)	Hébergement : 628 647.84 € Dépendance : 182 795.83 €	Hébergement : 2 259 515 € Dépendance : 939 919 €	Hébergement : 720 286.32 € Dépendance : 235 017.40 €

Un délai d'un mois à dater de la notification des présents arrêtés est imparti pour l'introduction éventuelle d'un recours contre ces décisions.

Tarifications journalières à appliquer à des établissements accueillant des personnes âgées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006

Etablissements	Logements Foyer de Moreaux	Maison de retraite de Labastide d'Armagnac	Maison de retraite de Montfort en Chalosse
Date arrêté	12.12.2005	12.12.2005	12.12.2005
Hébergement Dont part logement	31.53 € 22.07 €	31.50 € 22.05 €	40.77 € 28.54 €
Dépendance : GIR 1-2 GIR 3-4 GIR 5-6	19.29 € 12.24 € 5.19 €	23.29 € 14.78 € 6.27 €	18.82 € 11.94 € 5.07 €
- 60 ans et hébergement temporaire	Tarif hébergement + tarif dépendance afférent au Girage	Tarif hébergement + tarif dépendance afférent au Girage	Tarif hébergement + tarif dépendance afférent au Girage
Accueil de jour	18.92 €	18.90 €	24.46 €
Dotation Globale Dépendance annuelle	162 214.82 € hors GIR 5/6	174 072.72 €	
douzième landais à compter du 01.01.06	13 517.90 €	14 506.06 €	14 426.91 €
Groupes fonctionnels : · groupe I Dépenses d'exploitation · groupe II Dépenses de personnel · groupe III Dépenses de structure	364 821.10 € 1 099 856.57 € 226 285.83 €	178 943.61 € soit + 4.12 % / BP 2005 1 196 066 € soit + 4.75 % / BP 2005 148 058.01 € soit - 1.49 % / BP 2005	368 201 € soit + 17.49 % / BP 2005 1 223 522 € soit + 4.26 % / BP 2005 225 034 € soit - 3.15 % / BP 2005
Bases de calcul (classe 6 nette)	Hébergement : 781 882.56 € Dépendance : 289 136.27 €		Hébergement : 982 105.20 € Dépendance : 295 259.20 €

Un délai d'un mois à dater de la notification des présents arrêtés est imparti pour l'introduction éventuelle d'un recours contre ces décisions.

**Tarifications journalières à appliquer à des établissements accueillant des personnes âgées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006**

Etablissements	Maison de retraite de Lit et Mixe	Maison de retraite de Gamarde	Maison de retraite de Pouillon
Date arrêté	12.12.2005	12.12.2005	12.12.2005
Hébergement Dont part logement	39.34 € 27.54 €	41.13 € 28.80 €	35.02 € 24.51 €
Dépendance : GIR 1-2 GIR 3-4 GIR 5-6	13.05 € 8.282 € 3.51 €	25.47 € 16.16 € 6.86 €	18.83 € 11.95 € 5.07 €
- 60 ans et hébergement temporaire	Tarif hébergement + tarif dépendance afférent au Girage	Tarif hébergement + tarif dépendance afférent au Girage	Tarif hébergement + tarif dépendance afférent au Girage
Accueil de jour	23.60 €	24.68 €	21.01 €
Dotation Globale Dépendance annuelle	104 069 €	166 361.80 € hors GIR 5/6	170 680.12 €
douzième landais à compter du 01.01.06	8 172.08 €	13 863.48 €	12.737.32 €
Groupes fonctionnels : · groupe I Dépenses d'exploitation · groupe II Dépenses de personnel · groupe III Dépenses de structure	201.300 € 862 747 € 102 249 €	201 550.00 € 985 627.00 € 104 140.52 €	275 797 € soit + 2.91 % / BP 2005 1 196 931 € soit + 6.21 % / BP 2005 200 741 € soit + 0.08 % / BP 2005
Bases de calcul (classe 6 nette)	Hébergement : 719 966.82 € Dépendance : 168 302.00 €	Hébergement : 570 489.42 € Dépendance : 261 510.00 €	Hébergement : 594 700.20 € Dépendance : 281 169.80 €

Un délai d'un mois à dater de la notification des présents arrêtés est imparti pour l'introduction éventuelle d'un recours contre ces décisions.



Tarifications journalières à appliquer à des établissements accueillant des personnes âgées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006

Etablissements	Centre de Long Séjour Pierre Bérégoz de Morcenx	Maison de retraite de Peyrehorade	MAPA d'Aladoude de Seignosse
Date arrêté	12.12.2005	12.12.2005	12.12.2005
Hébergement Dont part logement	42.00 € 29.40 €	37.33 € 26.13 € 33.96 € 23.77 € 63.86 € 44.70 € 31.93 € 22.35 €	35.04 € 24.53 € 35.04 € 24.53 € 41.07 € 28.75 € 49.04 € 34.33 € 24.52 € 17.16 €
Dépendance : GIR 1-2 GIR 3-4 GIR 5-6	17.39 € 11.04 € 4.68 €	21.95 € 13.93 € 5.91 €	14.51 € 8.70 € 3.91 €
- 60 ans et hébergement temporaire	Tarif hébergement + tarif dépendance afférent au Girage	Tarif hébergement + tarif dépendance afférent au Girage	Tarif hébergement + tarif dépendance afférent au Girage
Accueil de jour	25.20 €	22.40 €	21.02 €
Dotation Globale Dépendance annuelle	303 901.31 € hors GIR 5/6	240 172.51 € hors GIR 5/6	116 508.69 € hors GIR 5/6
douzième landais à compter du 01.01.06	24 987.44 €	20 014.38 €	7 516.70 €
Groupes fonctionnels : . groupe I Dépenses d'exploitation . groupe II Dépenses de personnel . groupe III Dépenses de structure	338 590 € soit + 6.47 % / BP 2005 2 312 407 € soit + 4.49 % / BP 2005 180 333.31 € soit - 19.51 % / BP 2005	281 400 € soit - 1.38 % / BP 2005 1 438 173 € soit + 4.55 % / BP 2005 289 700 € soit - 2.84 % / BP 2005	275 500 € soit + 6.94 % / BP 2005 912 400 € soit + 9.18 % / BP 2005 332 100 € soit - 7.28 % / BP 2005
Bases de calcul (classe 6 nette)	Hébergement : 1 149 750.00 € Dépendance : 432 016.31 €		Hébergement : 830 709.11 € Dépendance : 204 991.99 €

Un délai d'un mois à dater de la notification des présents arrêtés est imparti pour l'introduction éventuelle d'un recours contre ces décisions.

Tarifications journalières à appliquer à des établissements accueillant des personnes âgées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006

Etablissements	Logements foyer d'Hagetmau	Logements foyer d'Amou	Maison de retraite de Labrit
Date arrêté	12.12.2005	12.12.2005	12.12.2005
Hébergement	Ancien bâtiment : 1 personne 31.40 € part logement 21.98 € 2 personnes 28.60 € part logement 20.01 € couple 50.50 € part logement 35.29 € Extension : 1 personne 32.95 € part logement 23.07 € 2 personnes 29.90 € part logement 20.94 € couple 52.90 € part logement 37.00 €	Tarif couple 36.46 € part logement 25.52 € par personne 63.38 € composant le couple 44.37 € part logement 31.69 € part logement 22.18 €	Tarif couple 40.54 € dont part logement 28.38 € 1 personne tarif couple 54.40 € dont part logement 27.20 € 19.04 €
Dépendance : GIR 1-2 GIR 3-4 GIR 5-6	13.79 € 8.75 € 3.71 €	13.29 € 8.44 € 3.22 €	17.89 € 11.36 € 4.82 €
- 60 ans et hébergement temporaire	Tarif hébergement + tarif dépendance afférent au Girage	Tarif hébergement + tarif dépendance afférent au Girage	Tarif hébergement + tarif dépendance afférent au Girage
Accueil de jour	18.85 €	21.88 €	24.32 €
Dotations Globales Dépendance annuelle	109 139 €		
douzième landais à compter du 01.01.06	9 094.92 €		
Groupes fonctionnels : · groupe I Dépenses d'exploitation · groupe II Dépenses de personnel · groupe III Dépenses de structure	360 974 € 757 822.90 € 274 085.10 €	274 600 € soit + 7.77 % / BP 2005 716 558 € soit + 14.97 % / BP 2005 154 120 € soit - 8.86 % / BP 2005	375 100 € 1 002 887 € 327 508 €
Bases de calcul (classe 6 nette)		Hébergement : 838 420.00 € Dépendance : 149 407.40 €	Hébergement : 858 232.22 € Dépendance : 254 729.64 €

Un délai d'un mois à dater de la notification des présents arrêtés est imparti pour l'introduction éventuelle d'un recours contre ces décisions.

**Arrêtés de Monsieur le Président du Conseil Général  
concernant le versement de l'APA à domicile pour l'année 2006  
à des services d'aide à domicile**

Date de l'arrêté	Service d'aide à domicile	Montant annuel de la dotation globale APA à domicile	Versement par douzième
15.12.2005	Fédération ADMR	5 530 776 €	460 898 €
15.12.2005	CIAS d'Aire sur l'Adour	462 888 €	38 574 €
15.12.2005	CIAS de Biscarrosse	348 276 €	29 023 €
15.12.2005	CCAS de Dax	587 004 €	48 917 €
15.12.2005	CCAS d'Hagetmau	219 888 €	18 324 €
15.12.2005	CCAS de Mimizan	196 224 €	16 352 €
15.12.2005	CCAS de Mugron	161 772 €	13 481 €
15.12.2005	CIAS de Saint-Sever	246 708 €	20 559 €
15.12.2005	CCAS de Tarnos	318 696 €	26 558 €
15.12.2005	CIAS du Pays Tarusate	745 092 €	62 091 €
15.12.2005	CIAS Roquefort Sarbazan	87 168 €	7 264 €
15.12.2005	Communauté de Communes de Villeneuve de Marsan	224 604 €	18 117 €
15.12.2005	Communauté de Communes du Gabardan	213 204 €	17 767 €
15.12.2005	CIAS de la Haute Lande	338 772 €	28 231 €
15.12.2005	CCAS de St Martin de Seignanx	111 240 €	9 270 €
15.12.2005	CCAS d'Ondres	151 668 €	12 639 €
15.12.2005	CIAS du Pays d'Orthe	359 964 €	29 997 €
15.12.2005	CCAS de Pouillon	103 248 €	8 604 €
15.12.2005	Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud	1 109 088 €	92 424 €
15.12.2005	CCAS de Mont-de-Marsan	208 956 €	17 413 €
15.12.2005	CCAS de Linxe	65 148 €	5 429 €
15.12.2005	CCAS de Sanguinet	119 448 €	9 954 €
15.12.2005	CIAS du Pays Morcenais	548 736 €	45 728 €

Toute modification de ces montants en cours d'année donnera lieu à un nouvel arrêté.

## Réglementation de la circulation

### Commune de CAGNOTTE

Par arrêté modifié du 9 décembre 2005 qui annule et remplace le n° DA 2005-340 du 20 octobre 2005, Monsieur le Président du Conseil Général des Landes a réglementé la circulation ainsi qu'il suit :

« La vitesse sera limitée à 70 km/h pour tous les usagers :

. entre les PR 15 + 345 et 16 + 031 (côté Dax)

. entre les PR 17 + 215 et 17 + 415 (côté Peyrehorade). »

### Commune de LAUREDE

Par arrêté modifié du 13 décembre 2005, Monsieur le Président du Conseil Général des Landes a réglementé la circulation ainsi qu'il suit :

« La circulation automobile sera limitée à 70 km/h sur la RD 10 du PR 13 + 320 au PR 13 + 750 sur le territoire de la commune de Laurède. »

### Commune de LIT-ET-MIXE

Par arrêté du 14 décembre 2005, Monsieur le Président du Conseil Général des Landes a réglementé la circulation ainsi qu'il suit :

« La vitesse de tous les véhicules circulant sur la RD 652, dans la commune de LIT-ET-MIXE, entre les PR 73 + 000 et PR 74 + 300 sera limitée à 70 km/h. »

### Commune de MESSANGES

Par arrêté du 14 décembre 2005, Monsieur le Président du Conseil Général des Landes a réglementé la circulation ainsi qu'il suit :

« La vitesse de tous les véhicules circulant sur la RD 50, dans la commune de MESSANGES, entre les PR 12 + 100 et PR 12 + 740 sera limitée à 70 km/h. »



## SYNDICATS MIXTES



## Réunion du Comité Syndical du 14 novembre 2005

*Le Comité Syndical, réuni le 14 novembre 2005, sous la présidence de Monsieur Guy DESTENAVE, Président du Syndicat Mixte, a pris notamment les décisions suivantes :*

### Modifications budgétaires

Le Comité Syndical décide :

- d'adopter les modifications budgétaires complémentaires suivantes pour l'exercice 2005 :

- |  |           |
|--|-----------|
| 1. compte. 63512 : impôts fonciers                     | + 2 000 € |
| 2. compte. 7478 : autres recouvrements (taxe foncière) | + 2 000 € |

### Débat d'orientation budgétaire au titre de l'exercice 2006

Le Comité Syndical décide :

- de prendre acte du débat d'orientation budgétaire portant sur le projet de budget primitif au titre de l'exercice 2006.



## Réunion du Comité Syndical du 29 novembre 2005

*Le Comité Syndical, réuni le 29 novembre 2005, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOUDEY, Premier Vice-Président du Syndicat Mixte, a pris notamment les décisions suivantes :*

### Election des membres du jury de concours de maîtrise d'oeuvre

Le Comité Syndical décide :

- d'élire en qualité de membres du jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation du programme des communes de Sore et Labrit, outre le Président du Syndicat Mixte, Président de droit du jury de concours :

a – en qualité de membres titulaires

- . Monsieur Jean Louis MAISONNAVE
- . Monsieur Jean-Marc BOINE
- . Monsieur Max ROUMEGOUX
- . Monsieur Dominique COUTIERE
- . Monsieur Guy DESTENAVE

b – en qualité de membres suppléants

- . Monsieur Xavier FORTINON
- . Monsieur Michel HERRERO
- . Monsieur Jean Louis PEDEUBOY
- . Madame Ginette MILAN
- . Monsieur Jean Claude DEYRES

- d'élire en qualité de membres du jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation du programme de la commune de Losse , outre le Président du Syndicat Mixte, Président de droit du jury de concours :

a – en qualité de membres titulaires

- . Monsieur Michel HERRERO
- . Monsieur Serge JOURDAN
- . Monsieur Raymond FILHOL
- . Monsieur Jean Marc BOINE
- . Monsieur Dominique COUTIERE

b – en qualité de membres suppléants

- . Monsieur Jean BARRERE
- . Monsieur Antoine LEQUERTIER
- . Monsieur Jean-Louis PEDEUBOY
- . Monsieur Guy DESTENAVE
- . Monsieur Jean Claude DEYRES

### Débat d'orientation budgétaire

Le Comité Syndical décide :

- de prendre acte du débat d'orientation budgétaire portant sur le projet de Budget primitif au titre de l'exercice 2006.

**Réhabilitation et extension de bâtiment industriel sur la Commune de Labrit : mise à disposition temporaire de bâtiments supplémentaires**

Le Comité Syndical décide :

- de mettre à disposition de la société Baby Love à titre gratuit deux bâtiments, pour la durée de réalisation des travaux de réhabilitation de deux bâtiments faisant l'objet d'un bail commercial,
- d'approuver le projet de bail précaire,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son délégué à signer tout document à cet effet.

Le représentant de la Communauté de Communes du Gabardan n'a pas pris part au vote de cette délibération.

**Réhabilitation et extension de bâtiment industriel sur la Commune de Labrit : acquisition de la propriété SA CAVALIER**

Le Comité Syndical décide :

- d'approuver le projet d'acquisition auprès des Etablissements Maurice Lamarque, représentés par Mme Chauvin, Président de la Société, des parcelles cadastrées, citées ci-dessous pour une contenance totale de 12 ha 88 a 64 ca, situées sur la Commune de LABRIT pour la somme globale et forfaitaire de 480 000 €

- C 297
- C 309 à 311
- C 456 à 460
- C 481 à 482
- C 485 à 486
- C 524
- C 571
- C 575
- C 577

- de charger Me Cadilhac, Notaire à LABRIT, de la rédaction et de la publication de l'acte,

- d'autoriser Monsieur le Président ou son délégué à signer tout document à cet effet

- et de rapporter la délibération du 18 Août 2005 relative à cette acquisition.

Le représentant de la Communauté de Communes du Gabardan n'a pas pris part au vote de cette délibération.

**Site industriel de Labrit, travaux de réhabilitation de deux bâtiments à usage industriel**

Le Comité Syndical décide :

- de solliciter du Conseil Général et du Conseil Régional les subventions dans le cadre de l'aide à l'investissement immobilier, au taux maximum, dans le cadre des travaux de réhabilitation de deux bâtiments sur le site de Labrit, en vue de leur location à la Société Baby Love, sur la base d'un coût estimatif des travaux de 1 243 500 €HT.

**Election des membres de la Commission d'appel d'offres**

Le Comité Syndical décide :

- d'élire en qualité de membres de la Commission d'Appel d'Offres pour la réalisation du programme des communes de Sore et Labrit, outre le Président du Syndicat Mixte, Président de droit de la Commission d'Appel d'Offres :

a – en qualité de membres titulaires

- . Monsieur Jean Louis MAISONNAVE
- . Monsieur Jean-Marc BOINE
- . Monsieur Max ROUMEGOUX
- . Monsieur Dominique COUTIERE
- . Monsieur Guy DESTENAVE

b – en qualité de membres suppléants

- . Monsieur Xavier FORTINON
- . Monsieur Michel HERRERO
- . Monsieur Jean Louis PEDEUBOY
- . Madame Ginette MILAN
- . Monsieur Jean Claude DEYRES

- d'élire en qualité de membres de la Commission d'Appel d'Offres pour la réalisation du programme de la commune de Losse , outre le Président du Syndicat Mixte, Président de droit de la Commission d'Appel d'Offres :

a – en qualité de membres titulaires

- . Monsieur Michel HERRERO
- . Monsieur Serge JOURDAN
- . Monsieur Raymond FILHOL
- . Monsieur Jean Marc BOINE
- . Monsieur Dominique COUTIERE

b – en qualité de membres suppléants

- . Monsieur Jean BARRERE
- . Monsieur Antoine LEQUERTIER
- . Monsieur Jean-Louis PEDEUBOY
- . Monsieur Guy DESTENAVE
- . Monsieur Jean Claude DEYRES

## Réunion du Comité Syndical du 28 novembre 2005

*Le Comité Syndical, réuni le 28 novembre 2005, sous la présidence de Monsieur Jean BOURDEN, Premier Vice-Président du Syndicat Mixte, a pris notamment les décisions suivantes :*

### **Modification régime indemnitaire des agents de l'ALPI**

Le Comité Syndical décide :

- d'approuver les modifications du régime indemnitaire pour un montant de 555 euros par agent. Le montant total de la modification est inscrite au budget principal.
- d'autoriser le Président à signer tout document à cet effet.

### **Modification composition commission d'appel d'offres ALPI**

Le Comité Syndical décide :

- d'élire comme suit les membres de la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires :

- 1 - Monsieur PEDEUBOY
- 2 - Monsieur NERIN
- 3 - Monsieur CARRAU
- 4 - Monsieur SUBSOL
- 5 - Monsieur DUFOURCQ

Membres suppléants :

- 1 - Mme PAVAGEAU
- 2 - Monsieur DAUGA
- 3 - Monsieur ETCHAR
- 4 - Monsieur GUIBERT
- 5 - Monsieur SALLIBARTAN

Les membres élus se réuniront pour examiner les offres dans le cadre d'un marché passé selon la procédure d'appel d'offres.

- d'autoriser le Président à signer tout document à cet effet.

### **Adhésion au service gestion de la CNP du CDG**

Le Comité Syndical décide :

- d'approuver la délégation de gestion du contrat « risques statutaires » au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes,
- d'autoriser le Président à signer tout document à cet effet.

### **Adhésion mutuelle MGPAT**

Le Comité Syndical décide :

- d'approuver le versement d'une subvention mensuelle à la MGPAT correspondant à 25 % de la cotisation effectivement versée par les agents de l'Agence Landaise Pour l'Informatique adhérents à la MGPAT. Cette participation ne prendra pas en compte les cotisations payées au titre des conjoints et enfants.
- d'autoriser le Président à signer la convention

### **Fonds de modernisation de l'Aide à Domicile**

Le Comité Syndical décide :

- d'approuver le versement de l'excédent de subvention aux collectivités suivantes :
  - Pour les Communautés de Communes : Gabarret, Tartas, Marenne Adour Côte Sud,
  - Pour les Centres Intercommunaux d'Action Sociale : Aire sur l'Adour, Roquefort, Haute-Landes, Saint Sever, Gaves, Morcenx,
  - Le Centre Communal d'Action Sociale de Mimizan.
- d'autoriser le Président à signer tout document à cet effet.

### **Renouvellement adhésion ADULLACT**

Le Comité Syndical décide :

- d'approuver le renouvellement de l'adhésion de l'ALPI à l'ADULLACT.
- d'autoriser le Président à verser à l'ADULLACT le montant de la cotisation s'élevant à 4000 € pour l'année 2006.

### **Validation titulaire marché logiciel de gestion des cimetières**

Le Comité Syndical décide :

- d'approuver le marché à venir pour une durée de 4 ans avec :

Société JVS MAIRISTEM  
7 espace Raymond Aron  
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE
- conformément au bordereau de prix unitaire approuvé et annexé à l'acte d'engagement.
- d'autoriser le Président à signer le dit marché.

### **Indemnité de conseil allouée au Comptable Public**

Le Comité Syndical décide :

- d'accorder l'indemnité de conseil à Madame Etienne, Payeur départemental, pour la période de sa gestion, au taux maximum et conformément aux prescriptions des arrêtés interministériels.
- de prélever la somme de 326.72 euros à l'article 6225 du budget.
- d'autoriser le Président à signer tout document à cet effet.

### **Prise en charge financière de l'achat des jouets de Noël pour les enfants du personnel de l'ALPI et du repas de fin d'année**

Le Comité Syndical décide :

- d'approuver la prise en charge financière des achats de jouets de Noël pour les enfants du personnel et du repas de fin d'année. Les montants des dépenses sont prévues à la ligne « fêtes et cérémonies » du budget de l'exercice 2005.
- d'autoriser le Président à signer tout document à cet effet.

## Participations 2006

Le Comité Syndical décide :

- de fixer les montants des participations comme suit : voir tableaux ci-après.
- d'autoriser le Président à signer tout document à cet effet.

PARTICIPATION POUR *RENOUVELLEMENT* de MISE A DISPOSITION DE LA PLATE-FORME DEPARTEMENTALE  
DE PUBLICITE ET DE DEMATERIALISATION DES PROCEDURES DE MARCHES PUBLICS

PARTICIPATION 2006	RENOUVELLEMENT ACCES 2006
<b>SITES ET TAILLE DES SITES</b>	
<b>MAIRIES</b>	
jusqu'à 200 h	15 €
Entre 200 et 499 h	20 €
Entre 500 et 699 h	50 €
Entre 700 et 999 h	60 €
Entre 1000 et 1499 h	70 €
Entre 1500 et 1999 h	80 €
Entre 2000 et 2999 h	150 €
Entre 3000 et 4999 h	250 €
Entre 5000 et 7999 h	500 €
Entre 8000 et 9999 h	1 000 €
10000 h et plus	2 000 €
<b>SIVU-RPI-SIVOM-CCAS-CIAS-MR-LF-SIETOM-SICTOM-</b>	
SIVU-RPI moins de 3 500 h	15 €
SIVU-RPI égal ou supérieur à 3 500 h	15 €
SIVOM moins de 3 500 h	15 €
SIVOM égal ou supérieur à 3 500 h	50 €
SIETOM -SICTOM -SITCOM moins de 10 000 h	1 000 €
SIETOM -SICTOM -SITCOM supérieur à 10 000 h	2 000 €
CCAS-CIAS-MR-LF moins de 2 000 h	15 €
CCAS-CIAS-MR-LF entre 2 000 et 3499 h	50 €
CCAS-CIAS-MR-LF entre 3 500 et 7 000 h	100 €
CCAS-CIAS-MR-LF plus de 7 000 h	250 €
<b>HOPITAUX PUBLICS</b>	
CENTRE HOSPITALIER	5 000 €
<b>ETABLISSEMENTS PUBLICS-EPCI-EPA-CDC</b>	
CDC moins de 7 000 h	250 €
CDC entre 7 000 et 14 999 h	600 €
CDC entre 15 000 et 44 999 h	1 800 €
CDC égal ou plus de 45 000 h	2 500 €
jusqu'à 10 agents	100 €
de 11 à 20 agents	250 €
de 21 à 30 agents	500 €
de 31 à 50 agents	1 000 €
de 51 à 70 agents	2 000 €
de 71 à 90 agents	3 000 €
de 91 à 100 agents	4 000 €
de 101 à 500 agents	5 000 €
> à 500 agents	30 000 €

**CETTE PARTICIPATION N'EST ACCESSIBLE QU'AUX ADHERENTS ayant OPTÉ POUR L'ATTRIBUTION FACULTATIVE : FOURNITURE ET PRODUCTION DE LOGICIELS**

Cette participation ouvre droit au renouvellement de l'accès à la plate-forme départementale permettant la gestion dématérialisée de tous les marchés, quelle que soit la formule retenue, à savoir :

- \* PROCEDURE FORMALISEE
- ou
- \* PROCEDURE ADAPTEE

# SYNDICATS MIXTES

## Syndicat Mixte ALPI

### PARTICIPATION ANNUELLE pour SAUVEGARDES A DISTANCE DES LOGICIELS DE GESTION/BUREAUTIQUE/COURRIELS

( 1 ) Les SAUVEGARDES SERONT GRATUITES pour les LOGICIELS de FINANCES/PAYE-GRH, AIDE SOCIALE et ELECTIONS/ETAT CIVIL.

La participation ci-dessus SERA APPLIQUEE lorsque l'adhérent demandera la SAUVEGARDE DE TOUTE LA PARTIE BUREAUTIQUE et COURRIELS

PARTICIPATION 2006	ADHERENTS	ADHERENTS
	UTILISATEURS des LOGICIELS distribués PAR ALPI ( 1 )	N'UTILISANT AUCUN LOGICIELS DE GESTION COMMUNALE distribués PAR ALPI
<b>SITES ET TAILLE DES SITES</b>		
<b>MAIRIES</b>		
jusqu'à 200 h	10 €	80 €
Entre 200 et 499 h	10 €	80 €
Entre 500 et 699 h	30 €	200 €
Entre 700 et 999 h	40 €	200 €
Entre 1000 et 1499 h	50 €	200 €
Entre 1500 et 1999 h	70 €	200 €
Entre 2000 et 2999 h	100 €	500 €
Entre 3000 et 4999 h	120 €	500 €
Entre 5000 et 7999 h	200 €	700 €
Entre 8000 et 9999 h	300 €	1 000 €
10000 h et plus	400 €	1 500 €
<b>SIVU-RPI-SIVOM-CCAS-CIAS-MR-LF-SIETOM-SICTOM-</b>		
SIVU-RPI moins de 3 500 h	10 €	80 €
SIVU-RPI égal ou supérieur à 3 500 h	10 €	80 €
SIVOM moins de 3 500 h	10 €	80 €
SIVOM égal ou supérieur à 3 500 h	10 €	80 €
SIETOM -SIETOM -SITCOM moins de 10 000 h	50 €	200 €
SIETOM -SIETOM -SITCOM supérieur à 10 000 h	100 €	500 €
CCAS-CIAS-MR-LF moins de 2 000 h	10 €	80 €
CCAS-CIAS-MR-LF entre 2 000 et 3499 h	10 €	80 €
CCAS-CIAS-MR-LF entre 3 500 et 7 000 h	10 €	80 €
CCAS-CIAS-MR-LF plus de 7 000 h	30 €	80 €
<b>HOPITAUX PUBLICS</b>		
CENTRE HOSPITALIER		3 000 €
<b>COMMUNAUTES DE COMMUNES</b>		
CDC moins de 7 000 h	10 €	80 €
CDC entre 7 000 et 14 999 h	50 €	200 €
CDC entre 15 000 et 44 999 h	100 €	500 €
CDC égal ou plus de 45 000 h	200 €	1 000 €
<b>ETABLISSEMENTS PUBLICS-EPCI-EPA</b>		
jusqu'à 10 agents	30 €	80 €
de 11 à 20 agents	50 €	300 €
de 21 à 30 agents	100 €	400 €
de 31 à 50 agents	150 €	500 €
de 51 à 70 agents	200 €	700 €
de 71 à 90 agents	250 €	900 €
de 91 à 100 agents	300 €	1 000 €
de 101 à 500 agents	350 €	1 500 €
> à 500 agents	400 €	3 000 €

**PARTICIPATION POUR MISE A DISPOSITION DE LA PLATE-FORME DEPARTEMENTALE  
DE PUBLICITE ET DE DEMATERIALISATION DES PROCEDURES DE MARCHES PUBLICS**

PARTICIPATION 2006	PREMIER ACCES à la PLATE-FORME
<b>SITES ET TAILLE DES SITES</b>	
<b>MAIRIES</b>	
jusqu'à 200 h	30 €
Entre 200 et 499 h	50 €
Entre 500 et 699 h	70 €
Entre 700 et 999 h	80 €
Entre 1000 et 1499 h	90 €
Entre 1500 et 1999 h	100 €
Entre 2000 et 2999 h	300 €
Entre 3000 et 4999 h	500 €
Entre 5000 et 7999 h	1 000 €
Entre 8000 et 9999 h	2 000 €
10000 h et plus	3 000 €
<b>SIVU-RPI-SIVOM-CCAS-CIAS-MR-LF-SIETOM-SICTOM-</b>	
SIVU-RPI moins de 3 500 h	50 €
SIVU-RPI égal ou supérieur à 3 500 h	50 €
SIVOM moins de 3 500 h	50 €
SIVOM égal ou supérieur à 3 500 h	100 €
SIETOM -SICTOM -SITCOM moins de 10 000 h	2 000 €
SIETOM -SICTOM -SITCOM supérieur à 10 000 h	3 000 €
CCAS-CIAS-MR-LF moins de 2 000 h	50 €
CCAS-CIAS-MR-LF entre 2 000 et 3499 h	100 €
CCAS-CIAS-MR-LF entre 3 500 et 7 000 h	200 €
CCAS-CIAS-MR-LF plus de 7 000 h	500 €
<b>HOPITAUX PUBLICS</b>	
CENTRE HOSPITALIER	8 000 €
<b>ETABLISSEMENTS PUBLICS-EPCI-EPA-CDC</b>	
CDC moins de 7 000 h	500 €
CDC entre 7 000 et 14 999 h	1 000 €
CDC entre 15 000 et 44 999 h	3 000 €
CDC égal ou plus de 45 000 h	4 000 €
jusqu'à 10 agents	200 €
de 11 à 20 agents	500 €
de 21 à 30 agents	1 000 €
de 31 à 50 agents	1 500 €
de 51 à 70 agents	4 000 €
de 71 à 90 agents	5 000 €
de 91 à 100 agents	8 000 €
de 101 à 500 agents	10 000 €
> à 500 agents	50 000 €

**CETTE PARTICIPATION N'EST ACCESSIBLE QU'AUX ADHERENTS ayant OPTE POUR L'ATTRIBUTION  
FACULTATIVE : FOURNITURE ET PRODUCTION DE LOGICIELS**

Cette participation ouvre droit à l'accès à la plate-forme départementale permettant la gestion dématérialisée de tous les marchés, quelle que soit la formule retenue, à savoir :

- \* PROCEDURE FORMALISEE
- ou
- \* PROCEDURE ADAPTEE

pour une utilisation illimitée durant toute l'année



**PARTICIPATIONS pour ASSISTANCE DE LOGICIELS LIBRES DESTINES A LA CREATION DE SITES INTERNET**

SITES ET TAILLE DE SITES	PARTICIPATION 2006	
	1ère année WEBPUBLIC40	années suivantes
<b>MAIRIES</b>		
jusqu'à 200 h	100	50
Entre 200 et 499 h	150	100
Entre 500 et 699 h	200	150
Entre 700 et 999 h	400	350
Entre 1000 et 1499 h	550	500
Entre 1500 et 1999 h	650	600
Entre 2000 et 2999 h	1 000	900
Entre 3000 et 4999 h	1 500	1 000
Entre 5000 et 7999 h	2 000	1 500
Entre 8000 et 9999 h	2 500	2 000
10000 h et plus	3 000	2 500
<b>COMMUNAUTES DE COMMUNES</b>		
CDC moins de 7 000 h	1 000	500
CDC entre 7 000 et 14 999 h	1 500	1 000
CDC entre 15 000 et 44 999 h	2 500	2 000
CDC égal ou plus de 45 000 h	4 000	3 500
<b>SIVOM-MR-LF-SIETOM-SICTOM-</b>		
SIVOM moins de 3 500 h	300	350
SIVOM égal ou supérieur à 3 500 h	500	450
SIETOM -SICTOM -SITCOM moins de 10 000 h	500	450
SIETOM -SICTOM -SITCOM supérieur à 10 000 h	1 000	800
MR-LF moins de 2 000 h	150	100
MR-LF entre 2 000 et 3499 h	200	150
MR-LF entre 3 500 et 7 000 h	250	200
MR-LF plus de 7 000 h	300	250
<b>HOPITAUX PUBLICS</b>		
CENTRE HOSPITALIER	2 000	1 500
<b>ETABLISSEMENTS PUBLICS-EPCI-EPA</b>		
jusqu'à 10 agents GIP pays	1 500	1 000
de 11 à 20 agents	2 000	1 500
de 21 à 30 agents	2 500	2 000
de 31 à 50 agents	3 000	2 500
de 51 à 70 agents	3 500	3 000
de 71 à 90 agents	4 000	3 500
de 91 à 100 agents	4 500	4 000
de 101 à 500 agents	5 000	4 500
> à 500 agents	10 000	9 500

**CETTE PARTICIPATION COMPREND:**

- l'hébergement du site, la mise en service, la formation, la charte graphique
- la mise à jour du site, l'assistance illimitée, le co-marquage (CCI-CM-CDT-EXT-SP)

**Nouvelles adhésions**

Le Comité Syndical décide :

- de valider les nouvelles adhésions et les modifications des attributions qui entreront en vigueur à compter de l'arrêté préfectoral modificatif.
- d'autoriser le Président à signer tout document à cet effet.

Adhérent	Attributions obligatoires	Attributions facultatives			Date délibération
		Matériel	Logiciel	Haut-débit	
SIAEP de Mugron	X		X		12/04/2005

Modifications des attributions/ adhérents	Attributions obligatoires	Attributions facultatives			Date délibération
		Matériel	Logiciel	Haut-débit	
Mairie de MONTAUT	X	X	X	X	04/10/2005
Mairie de BEGAAR	X	X	X		06/10/2005
SICTOM DU MARSAN	X	X	X		13/10/2005

**Budget 2005 – Décision Modificative n° 1**

Le Comité Syndical décide :

- d'adopter la décision modificative n° 1 présentée par son Président.
- d'arrêter les montants comme suit :

Budget en euros	Section investissement	Section fonctionnement
Budget principal	14 900 €	20 000 €
Budget annexe	0.00	4500 €

- d'autoriser le Président à signer tout document à cet effet.

## Réunion du Comité Syndical du 14 novembre 2005

Le Comité Syndical, réuni le 14 novembre 2005, sous la présidence de Monsieur Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte, a pris les décisions suivantes :

## Ajustements budgétaires 2005

Le Comité Syndical :

- adopte les ajustements budgétaires 2005, s'agissant du budget principal et du budget annexe de revalorisation, conformément aux documents ci-annexés,
- décide l'affectation des frais de publicité aux programmes de travaux du bassin dessableur du Couloum et du dragage de l'étang d'Aureilhan.

## Décision modificative 2

DM2 Etangs Landais

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II		
1) EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET		1-A		
A - SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE		
<b>OPERATIONS REELLES</b>				
<i>Gestion des services</i>				
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	-53 800,00	70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE		
012 CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILE	-6 530,00	73 IMPOTS ET TAXES		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		74 DOTATIONS ET SUBVENTIONS		
656 FRAIS DE FONCTIONNEMENT GROUPES D'ELUS		75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
014 ATTENUATION DE PRODUITS (Sauf ICNE 762)		013 ATTENUATION DE CHARGES (Sauf ICNE 6611)		
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	-60 330,00	TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES		
		-60 330,38		
66 CHARGES FINANCIERES (sauf 6611 ICNE)		76 PRODUITS FINANCIERS (sauf 762 ICNE)		
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-0,38	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		
022 DEPENSES IMPREVUES		7911 INDEMNITES DE SINISTRE		
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE (I)	-60 330,38	TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE (II)		
		-60 330,38		
SOLDE DES OPERATIONS REELLES : EXCEDENT (II-I) DEFICIT (I-II)				
<b>OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION</b>				
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		Transferts entre sections, dont :		
Transferts entre sections, dont :		72 TRAVAUX EN REGIE		
6741 SUBVENTIONS OU DOTATIONS EN NATURE		776 MOINS VALUES/CESSIONS		
675 VNC DES IMMOBILISATIONS CEDEES		777 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES		
676 PLUS VALUES/CESSIONS		78 REPRISES SUR PROVISIONS		
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		79 (sauf 7911) TRANSFERTS DE CHARGES		
6611 ICNE DE L'EXERCICE /EMPRUNTS		6611 ICNE N-1 CONTREPASSES/EMPRUNTS		
762 ICNE N-1 CONTREPASSES/PRETS		762 ICNE DE L'EXERCICE /PRETS		
713 VARIATIONS DES STOCKS		713 VARIATIONS DES STOCKS		
Autres		Autres		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE (III)		TOTAL RECETTES D'ORDRE (IV)		
AUTOFINANCEMENT DEGAGE : POSITIF (III-IV) NEGATIF (IV-III)				
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	-60 330,38	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE		
		-60 330,38		
	Op. de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	CUMUL SECTION
DEPENSES (ou déficit)	-60 330,38			-60 330,38
RECETTES (ou excédent)	-60 330,38			-60 330,38

## DM2 Etangs Landais

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
1) EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET		1-B	
B - SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES DE L'EXERCICE	OPERATIONS REELLES	RECETTES DE L'EXERCICE	
DEPENSES FINANCIERES		RESSOURCES PROPRES EXTERNES	
10 REVERSEMENT DE DOTATIONS		10 DOTATIONS ET FONDS PROPRES (sauf 1068)	
13 REMBOURSEMENT DE SUBVENTIONS	-95 610,00	138 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON AFFECTEES	
		26 PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHES	
16 REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS (sauf ICNE 1688)		27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
		20,21,23 IMMOBILISATIONS COP., INCORP. ET EN COURS	
26 ACQUISITION DE PARTICIPATIONS		RESSOURCES EXTERNES (AUTRES QUE RESSOURCES PRO	
27 PRETS ET IMMOBILISATIONS FINANCIERES(sauf ICNE 2768)		- DEFINITIVES :	
DEPENSES D'EQUIPEMENT		13 SUBVENTIONS (sauf 138)	-353 010,00
TOTAL 20,21 et 23 (EN OPERATIONS ET HORS OPERATIONS)	-257 400,00	- NON DEFINITIVES :	
020 DEPENSES IMPREVUES		16 EMPRUNTS ET DETTES (sauf ICNE 1688)	
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (TOTAL)		45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (TOTAL)	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE (V)	-353 010,00	TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE (VI)	-353 010,00
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :			
OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION			
OPERATIONS PATRIMONIALES	3 552,92	OPERATIONS PATRIMONIALES	3 552,92
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION			
Transferts entre section dont:		021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
139 REPRISES SUR SUBVENTIONS		Transferts entre sections dont:	
14,15,29,39,49,59 REPRISES SUR PROVISIONS		14,15,29,39,49,59 PROVISIONS	
19 MOINS VALUES DE CESSIONS		19 PLUS VALUES DE CESSIONS	
20,21,23 TRAVAUX EN REGIE		20,21,23,26,27 SORTIES D'ACTIF	
28 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS		28 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	
010 STOCKS		010 STOCKS	
		45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	
481 CHARGES A REPARTIR		481 AMORTISSEMENT DES CHARGES A REPARTIR	
2768 ICNE DE L'EXERCICE/PRETS		1688 ICNE DE L'EXERCICE /EMPRUNTS	
1688 ICNE N-1 CONTREPASSES/EMPRUNTS		2768 ICNE N-1 CONTREPASSES /PRETS	
Autres		Autres	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE SECTION A SECTION (IX)		TOTAL RECETTES D'ORDRE DE SECTION A SECTION (X)	
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE : IX			
(Solde des opérations d'ordre de section à section = X-IX)			
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	-349 457,08	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	-349 457,08
	Op. de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reports
DEPENSES	-349 457,08		
RECETTES	-349 457,08		
Affectation			
			CUMUL SECTION
			-349 457,08
			-349 457,08

## DM2 Etangs Landais

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
2) BALANCE GENERALE DU BUDGET				2
1 - DEPENSES (de l'exercice + Restes à réaliser)				
Chap	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Dépenses de fonctionnement - Total		-60 330,38		-60 330,38
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-53 800,00		-53 800,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	-6 530,00		-6 530,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (sauf ICNE 762)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-0,38		-0,38
66	CHARGES FINANCIERES (sauf ICNE 6611)			
6611	INTERETS DES EMPRUNTS			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre de section à section à l'intérieur de la section	TOTAL DEPENSES
Dépenses d'investissement - Total		-353 010,00	3 552,92	-349 457,08
Dépenses réelles ou d'ordre		-353 010,00	3 552,92	-349 457,08
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	-95 610,00		-95 610,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf ICNE 1688)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	1 000,00		1 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)		3 552,92	3 552,92
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (sauf ICNE 2768)			
26	OP D'EQUIPEMENT (TOTAL)	-258 400,00		-258 400,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'ordre				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
24	IMMOBILISATIONS AFFECTEES, CONCEDEES, AFFERMEEES OU MISES A DISPOSITIO			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
.9	REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION			
010	STOCKS			
		Dépenses totales	Résultat reporté	TOTAL SECTION
Fonctionnement		-60 330,38		-60 330,38
Investissement		-349 457,08		-349 457,08

DM2 Etangs Landais

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>2) BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>2</b>

**1 - RECETTES (de l'exercice + Restes à réaliser)**

Chap	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	
Recettes de fonctionnement - Total		-60 330,38		-60 330,38	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	-60 330,00		-60 330,00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	-0,38		-0,38	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (sauf ICNE 6611)				
76	PRODUITS FINANCIERS (sauf ICNE 762)				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
79	TRANSFERTS DE CHARGES				
713	VARIATIONS DES STOCKS				
72	TRAVAUX EN REGIE				
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre de section à section	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	TOTAL RECETTES
Recettes d'investissement - Total		-353 010,00		3 552,92	-349 457,08
Recettes réelles ou d'ordre		-353 010,00		3 552,92	-349 457,08
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	-353 010,00			-353 010,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf ICNE 1688)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			3 552,92	3 552,92
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (sauf ICNE 2768)				
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
Recettes d'ordre					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
24	IMMOBILISATIONS AFFECTEES, CONCEDEES, AFFERMES OU MISES A DISPOSITIO				
14	PROVISIONS REGLEMENTEES				
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS				
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS				
.9	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
010	STOCKS				
		<b>Recettes totales</b>	<b>Résultat reporté</b>	<b>Affectation</b>	<b>TOTAL SECTION</b>
Fonctionnement		-60 330,38			-60 330,38
Investissement		-349 457,08			-349 457,08

DM2 Etangs Landais

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A</b>

POUR MEMOIRE BUDGET PRECEDENT Hors restes à réaliser

Chapitres	Budget primitif	Budget supplémentaire et décisions modificatives	Total des prévisions
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	222 397,33	9 030,00	231 427,33
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	211 145,00	2 500,00	213 645,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		6 530,00	6 530,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656 FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS (sauf 762 ICNE)			
66 CHARGES FINANCIERES (sauf 6611 ICNE)	11 252,33		11 252,33
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES			
022 DEPENSES IMPREVUES			
6611 INTERETS DES EMPRUNTS			
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	222 397,33	9 030,00	231 427,33
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
713 VARIATIONS DES STOCKS			
73 IMPOTS ET TAXES			
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	221 845,00	9 030,00	230 875,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	552,33		552,33
013 ATTENUATIONS DE CHARGES (sauf 6611 ICNE)			
76 PRODUITS FINANCIERS (sauf 762 ICNE)			
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS			
79 TRANSFERTS DE CHARGES			
72 TRAVAUX EN REGIE			
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			

## DM2 Etangs Landais

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A</b>

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
  - au niveau de l'opération pour la section d'investissement;
  - avec les opérations listées en page III B1

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans opération, à l'exception des crédits de subventions, obligatoirement spécialisés.

- III - Le présent budget a été voté -sans (-avec) reprise du résultat(2)

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

## DM2 Etangs Landais

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A</b>

## OPERATIONS DE L'EXERCICE

Chapitres		PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		-60 330,38	-60 330,38
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-53 800,00	-53 800,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	-6 530,00	-6 530,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (sauf 762 ICNE)		
66	CHARGES FINANCIERES (sauf 6611 ICNE)		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-0,38	-0,38
022	DEPENSES IMPREVUES		
6611	INTERETS DES EMPRUNTS		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		-60 330,38	-60 330,38
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		
713	VARIATIONS DES STOCKS		
73	IMPOTS ET TAXES		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	-60 330,00	-60 330,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	-0,38	-0,38
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (sauf 6611 ICNE)		
76	PRODUITS FINANCIERS (sauf 762 ICNE)		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
79	TRANSFERTS DE CHARGES		
72	TRAVAUX EN REGIE		
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		

	Opérations de l'exercice	Résultat reporté	Restes à réaliser N-1	CUMUL SECTION
Depenses	-60 330,38			-60 330,38
Recettes	-60 330,38			-60 330,38

## DM2 Etangs Landais

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>	<b>A1</b>

## OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES COMMUNAUX

Art	Libelle	BUDGET(S) PRECEDENT(S)	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	213 645,00	-53 800,00	-53 800,00
	Operations reelles	213 645,00	-53 800,00	-53 800,00
60628	FOURNITURES DIVERSES	700,00		
60638	ACQUISITION PETIT MATERIEL	300,00	200,00	200,00
6132	LOCATION DE TERRAINS	305,00		
61521-10	BASSIN DESSABLEURS AUREILHAN	5 500,00	-5 500,00	-5 500,00
61521-11	BASSINS DESSABLEURS SOUSTONS	15 000,00	-15 000,00	-15 000,00
61521-12	BASSIN DESSABLEUR LEON	43 000,00	-43 000,00	-43 000,00
61521-13	BASSIN DESSABLEUR PARENTIS BISCARROSSE		7 500,00	7 500,00
61521-14	FAUCARDAGE ETANG BLANC	80 000,00		
61521-19	BASSIN DESSABLEUR TURC	5 000,00		
61521-20	BASSIN DESSABLEUR GARROS	7 000,00	5 500,00	5 500,00
61521-21	BASSIN DESSAB CAZAUX SANGUINET	1 500,00	-1 500,00	-1 500,00
61558	ENTRETIEN PETIT MATERIEL	800,00		
616	ASSURANCES	800,00		
6225	INDEMNITE DU RECEVEUR	500,00		
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	2 000,00	-2 000,00	-2 000,00
6231	FRAIS D'INSERTION ET DE PARUTION	5 000,00		
6287	REMBOURSEMENT DE FRAIS AU DEPARTEMENT	45 900,00		
6288	DIVERS	340,00		

## DM2 Etangs Landais

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>	<b>A1</b>

## OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE - GESTION DES SERVICES COMMUNAUX

Art	Libelle	BUDGET(S) PRECEDENT(S)	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 530,00	-6 530,00	-6 530,00
6332	COTISATION CNFPT	50,00	-50,00	-50,00
64131	REMUNERATION PERSONNEL NON TITULAIRE	4 500,00	-4 500,00	-4 500,00
6451	COTISATION URSSAF	1 370,00	-1 370,00	-1 370,00
6453	COTISATION IRCANTEC	160,00	-160,00	-160,00
6454	COTISATION ASSEDIC	290,00	-290,00	-290,00
6456	SUPPLEMENT FAMILIAL	160,00	-160,00	-160,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
	TOTAL GESTION DES SERVICES	220 175,00	-60 330,00	-60 330,00



## DM2 Etangs Landais

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>	<b>A1</b>

## OPERATIONS REELLES (Suite et fin) - OPERATIONS D'ORDRE

Art	Libelle	BUDGET(S) PRECEDENT(S)	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 252,33	-0,38	-0,38
	Operations reelles	11 252,33	-0,38	-0,38
678	REVERSEMENT DIVERS	11 252,33	-0,38	-0,38
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
	TOTAL DES OPERATIONS REELLES	231 427,33	-60 330,38	-60 330,38
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE			
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	231 427,33	-60 330,38	-60 330,38

## DM2 Etangs Landais

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A2 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES</b>	<b>A2</b>

## OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE - GESTION DES SERVICES COMMUNAUX

Art	Libelle	BUDGET(S) PRECEDENT(S)	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	230 875,00	-60 330,00	-60 330,00
74731	PARTIC DEPARTEMENT STATUTAIRE	86 758,00	-22 820,00	-22 820,00
74741	PARTIC COMMUNES STATUTAIRE	130 147,00	-34 240,00	-34 240,00
7478	PARTIC DIVERSES	13 970,00	-3 270,00	-3 270,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	552,33	-0,38	-0,38
75821	REVERSEMENT DU BUDGET ANNEXE	552,33	-0,38	-0,38
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
	TOTAL GESTION DES SERVICES	231 427,33	-60 330,38	-60 330,38

## DM2 Etangs Landais

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A2 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES</b>	<b>A2</b>

## OPERATIONS REELLES (suite et fin) - OPERATIONS D'ORDRE

Art	Libelle	BUDGET(S) PRECEDENT(S)	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>	231 427,33	-60 330,38	-60 330,38
	<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	231 427,33	-60 330,38	-60 330,38

## DM2 Etangs Landais

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B1 - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B1</b>

## 1) RECAPITULATION - TOTAL DEPENSES DE LA SECTION

	Nature	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL	TOTAL
	<b>TOTAL</b>		-349 457,08	-349 457,08	-349 457,08
	Depenses d'equipement		-257 400,00	-257 400,00	-257 400,00
	Individualisees en operations		-258 400,00	-258 400,00	-258 400,00
	Non individualisees en op.		1 000,00	1 000,00	1 000,00
	45 Op. pour compte de tiers				
	Depenses financieres		-95 610,00	-95 610,00	-95 610,00
020	Operations reelles		-95 610,00	-95 610,00	-95 610,00
	Depenses imprevuees				
	Operations d'ordre de section a section				
	Operations d'ordre a l'interieur de la section		3 552,92	3 552,92	3 552,92
001	Solde d'execution repote				

## 2) EQUIPEMENT - DEPENSES NON INDIVIDUALISEES

Chap	Intitule	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL	TOTAL
	<b>TOTAL</b>		1 000,00	1 000,00	1 000,00
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles		1 000,00	1 000,00	1 000,00
2111	ACHAT TERRAIN		-3 000,00	-3 000,00	-3 000,00
2184	ACQUISITION MATERIEL		4 000,00	4 000,00	4 000,00
23	Travaux en cours				

## OPERATIONS VOTEES - DEPENSES

No	Intitule	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL	TOTAL
	<b>TOTAL</b>		-258 400,00	-258 400,00	-258 400,00
0002318100	CONFORTEMENT LACS ET ETANGS		-7 000,00	-7 000,00	-7 000,00
0002318300	AMENAG ABORDS DES ETANGS		-251 400,00	-251 400,00	-251 400,00

## DM2 Etangs Landais

III - VOTE DU BUDGET	III
B1 - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B1

## 1) RECAPITULATION - TOTAL RECETTES DE LA SECTION

	Nature	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL	TOTAL
	<b>TOTAL</b>		-349 457,08	-349 457,08	-349 457,08
	Recettes d'équipement (sf 138)		-353 010,00	-353 010,00	-353 010,00
13	Subventions d'investissement		-353 010,00	-353 010,00	-353 010,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sf ICNE)				
	45 Op. pour compte de tiers				
	Recettes financières				
	Operations réelles (sauf 1068)				
1068	Affectation				
	Operations d'ordre de section a section				
	Operations d'ordre a l'interieur de la section		3 552,92	3 552,92	3 552,92
001	Solde d'exécution reporté				

## 2) EQUIPEMENT - RECETTES NON AFFECTEES A UNE OPERATION

Chap	Intitule	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL	TOTAL
	<b>TOTAL</b>		1 000,00	1 000,00	1 000,00
13	Subventions d'équipement		1 000,00	1 000,00	1 000,00
1323	SUBVENTION DEPARTEMENT		830,00	830,00	830,00
1324	SUBVENTION DES COMMUNES		170,00	170,00	170,00
16	Emprunts et dettes assimilées				

## RECETTES AFFECTEES AUX OPERATIONS VOTEES

No	Intitule	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS NOUVELLES	TOTAL	BESOIN(-) ou EXCEDENT(+) de financement
	<b>TOTAL</b>		-354 010,00	-354 010,00	-95 610,00
0002318100	CONFORTEMENT LACS ET ETANGS		-7 000,00	-7 000,00	
0002318300	AMENAG ABORDS DES ETANGS		-347 010,00	-347 010,00	-95 610,00

## DM2 Etangs Landais

III - VOTE DU BUDGET				III	
B1 - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE (SUITE)				B1	
VUE D'ENSEMBLE - BUDGET DE L'EXERCICE - CHAPITRES					
Chap	Libelle	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL	
	Depenses de l'exercice ou Restes a realiser		-349 457,08	-349 457,08	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		-95 610,00	-95 610,00	
14	PROVISIONS REGLEMENTEES				
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 000,00	1 000,00	
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		3 552,92	3 552,92	
	OPERATIONS D'EQUIPEMENT (TOTAL)		-258 400,00	-258 400,00	
24	IMMOBILISATIONS AFFECTEES, CONCEDEES, AFFERMEEES OU MISES A DISPOSITION				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS				
.9	REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES				
010	STOCKS				
020	DEPENSES IMPREVUES				
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	Recettes de l'exercice ou Restes a realiser		-349 457,08	-349 457,08	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		-353 010,00	-353 010,00	
14	PROVISIONS REGLEMENTEES				
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 552,92	3 552,92	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
24	IMMOBILISATIONS AFFECTEES, CONCEDEES, AFFERMEEES OU MISES A DISPOSITION				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS				
.9	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES				
010	STOCKS				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
		TOTAL	Solde d'execution	Affectation	TOTAL CUMULE
	Depenses	-349 457,08			-349 457,08
	Recettes	-349 457,08			-349 457,08

## DM2 Etangs Landais

III - VOTE DU BUDGET	III
B2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENT DETAIL	B 2

## 0002318100 CONFORTEMENT LACS ET ETANGS

Art	LIBELLE	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
	DEPENSES		-7 000,00	-7 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		-7 000,00	-7 000,00
2318-115	RECREUSEMENT ETANG DU TURC		-3 500,00	-3 500,00
2318-116	RECREUSEMENT PARCOURS PECHE LEON		-3 500,00	-3 500,00
Art	LIBELLE	RESTES A REALISER N-1	RECETTES DE L'EXERCICE	
	RECETTES		-7 000,00	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (Sauf 138)		-7 000,00	
1323	SUBVENTION DEPARTEMENT		-5 830,00	
1324	SUBVENTION DES COMMUNES		-1 170,00	
	BESOIN DE FINANCEMENT =			
	EXCEDENT DE FINANCEMENT =			

## DM2 Etangs Landais

III - VOTE DU BUDGET	III
B2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENT DETAIL	B 2

## 0002318300 AMENAG ABORDS DES ETANGS

Art	LIBELLE	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
	DEPENSES		-251 400,00	-251 400,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		-251 400,00	-251 400,00
2318-310	ETANG LEON/CNE DE LEON		-18 500,00	-18 500,00
2318-311	ETG CAZAUX SANGUINET/CNE SANGUINET		-228 200,00	-228 200,00
2318-314	ETG GARROS/CNE DE TARNOS		-5 000,00	-5 000,00
2318-320	POSTES HANDI PECHE		300,00	300,00
Art	LIBELLE	RESTES A REALISER N-1	RECETTES DE L'EXERCICE	
	RECETTES		-347 010,00	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (Sauf 138)		-347 010,00	
13218	SUBVENTION ETAT		-47 805,00	
13228	SUBVENTION REGION		-47 805,00	
1323	SUBVENTION DEPARTEMENT		-209 360,00	
1324	SUBVENTION DES COMMUNES		-42 040,00	
	BESOIN DE FINANCEMENT =	95 610,00		
	EXCEDENT DE FINANCEMENT =			

## DM2 Etangs Landais

III - VOTE DU BUDGET	III
B3- SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS FINANCIERES	B3

## DETAIL PAR ARTICLES - 1 - DEPENSES

Art	Libellé	BUDGET(S)	PROPOSITIONS	VOTE
		PRECEDENT(S)	NOUVELLES	DU CONSEIL
	DEPENSES TOTALES	761 005,53	-95 610,00	-95 610,00
	HORS CHARGES TRANSFEREES	761 005,53	-95 610,00	-95 610,00
	AUTRES DEPENSES FINANCIERES (SOUS TOTAL)	761 005,53	-95 610,00	-95 610,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	20 000,00		
10222	REVERSEMENT FCTVA	20 000,00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	741 005,53	-95 610,00	-95 610,00
1323	REVERSEMENT SUBV DEPARTEMENT	733 896,44	-95 610,00	-95 610,00
1331	DGE DEPENSE	7 109,09		
	TRANSFERT ENTRE SECTIONS			
	REPRISE / AUTOFINANCEMENT ANTERIEUR:			
	CHARGES TRANSFEREES			
2...	TRAVAUX EN REGIE			

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution	CUMUL
Dépenses	-95 610,00		-95 610,00

## DM2 Etangs Landais

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B3 - SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>B3</b>

## DETAIL PAR ARTICLES - 2 - RECETTES

Art	Libellé	BUDGET(S) PRECEDENT(S)	RESTES A REALISER	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES)	20 000,00			
	RESSOURCES PROPRES EXTERNES	20 000,00			
10222	FCTVA	20 000,00			
	AUTRES RECETTES FINANCIERES				
	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution	Affectation c/1068	Cumul
Recettes				

	Déficit	Excédent	Resultat hors charges transférées
Solde des op. financières		95 610,00	95 610,00

Pour information : autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/16450)

Montant total	
---------------	--

	Montant
Dépenses financières hors dépenses de c/16449 et c/1650	-95 610,00
Recettes financières	
Solde (recettes - dépenses)	95 610,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques et charges transférées	95 610,00

## DM2 Etangs Landais

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B4 - SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS PATRIMONIALES</b>	<b>B4</b>

Art	Libellé	BUDGET(S) PRECEDENT(S)	PROPOSITIONS DU MAIRE	VOTE DU CONSEIL
	DEPENSES		3 552,92	3 552,92
2318-111	ETANG D'AUREILHAN		3 366,42	3 366,42
2318-239	BASSIN DESSABLEUR DU COULUM		186,50	186,50
	RECETTES		3 552,92	3 552,92
2031	AFFECTATION FRAIS ETUDES SUIV REALIS		3 552,92	3 552,92



## DM2 Etangs Landais

III - VOTE DU BUDGET	III
B5 - SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B 5

## DETAIL DE L'OPERATION No° 45... Date de la délibération: ..I..I..

Intitulé de l'opération : Intitulé de l'opération :			
DEPENSES 45..1		RECETTES 45..2	
Reste à réaliser N-1		Reste à réaliser N-1	
Depenses Nouvelles		Financement par le tiers et par d'autres tiers	
		Subventions de...	
		Financement par la Communauté (b) (contrepartie D 6741)	
		Financement par emprunt à la charge du tiers (c)(contrepartie D2763)	
DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
		RECETTES D'ORDRE	
		- de section à section	
		- à l'intérieur de la section	
TOTAL (4)		TOTAL (4)	
- proposition du Maire		- proposition du Maire	
- Vote du conseil Mun.		- Vote du conseil Mun.	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Lorsque les financements extérieurs ne couvrent pas l'opération, la différence s'analyse comme une subvention en nature de la part de la collectivité

(3) Lorsque l'opération est financée par un emprunt répercuté sur le tiers bénéficiaire, la commune solde l'opération en constatant en contrepartie une

(4) Les dépenses sont égales aux recettes

## RECAPITULATION DES CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

DEPENSES		RECETTES	
454.....		454.....	
4561.....		4561.....	
4562.....		4562.....	
458.....		458.....	
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	

## DM2 Etangs Landais

IV - ANNEXES	IV
--------------	----

## DETAIL DES OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION

Désignation de l'opération (hors virement de section à section)	DEPENSES DE		RECETTES	
	FONCTIONNEMENT		D'INVESTISSEMENT	
<i>Sous-total hors opérations du compte 45</i>				
ICNE de l'exercice sur emprunts	6611		1688	
Subv. ou dot. en nature, vente au franc symbolique	6741		21	
VNC des immobilisations cédées	675		26	
Plus-values de cession	676		19	
Amortissements	68		28,14,15,481	
			.9	
Transformation d'un prêt en subvention	6748		274	
ICNE N-1 contrepassés sur prêts	762		2768	
Autres ...	...		...	
Prise en ch. d'une op.p.c/de tiers	6741		45.	
TOTAL				

Virement de section à section (D023=R021)	023		021	
--	-----	--	-----	--

Désignation de l'opération	DEPENSES		RECETTES	
	D'INVESTISSEMENT		DE FONCTIONNEMENT	
ICNE N-1 contrepassés sur emprunts	1688		6611	
ICNE de l'exercice sur prêts	2768		762	
Reprises sur dotations et subventions	10,139		777	
Reprise sur provisions	14,15,9		78	
Moins-values de cession	19		776	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	481		79	
Travaux en régie	21,23		72	
Autres ...	...		...	
TOTAL				

## DM2 Etangs Landais

**IV - ANNEXES**  
**PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

**I - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	BUDGET(S) PRECEDENT(S)	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
<b>INVESTISSEMENT</b>			
DEPENSES	2 364 152,80	-349 457,08	-349 457,08
RECETTES	2 450 471,05	-349 457,08	-349 457,08
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
DEPENSES	231 427,33	-60 330,38	-60 330,38
RECETTES	231 427,33	-60 330,38	-60 330,38

**II - BUDGET ANNEXE 02 : B.A. ETANGS LANDAIS**

SECTION	BUDGET(S) PRECEDENT(S)	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
<b>INVESTISSEMENT</b>			
DEPENSES			
RECETTES			
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
DEPENSES	552,33		
RECETTES	552,33		

**III - PRESENTATION GENERALE**

SECTION	BUDGET(S) PRECEDENT(S)	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
<b>INVESTISSEMENT</b>			
DEPENSES	2 364 152,80	-349 457,08	-349 457,08
RECETTES	2 450 471,05	-349 457,08	-349 457,08
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
DEPENSES	231 979,66	-60 330,38	-60 330,38
RECETTES	231 979,66	-60 330,38	-60 330,38
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>2 596 132,46</b>	<b>-409 787,46</b>	<b>-409 787,46</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>2 682 450,71</b>	<b>-409 787,46</b>	<b>-409 787,46</b>

**Décision modificative 1**  
**Budget annexe Etangs Landais**

## DM1 BA Etangs Landais

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II		
1) EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET		1-A		
A - SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES DE L'EXERCICE	RECETTES DE L'EXERCICE			
OPERATIONS REELLES				
Gestion des services				
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE		
012 CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILE		73 IMPOTS ET TAXES		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		74 DOTATIONS ET SUBVENTIONS		
656 FRAIS DE FONCTIONNEMENT GROUPES D'ELUS		75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
014 ATTENUATION DE PRODUITS (Sauf ICNE 762)		013 ATTENUATION DE CHARGES (Sauf ICNE 6611)		
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES		
66 CHARGES FINANCIERES (sauf 6611 ICNE)		76 PRODUITS FINANCIERS (sauf 762 ICNE)		
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		
022 DEPENSES IMPREVUES		7911 INDEMNITES DE SINISTRE		
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE (I)		TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE (II)		
SOLDE DES OPERATIONS REELLES : EXCEDENT (II-I)				
DEFICIT (I-II)				
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION				
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		Transferts entre sections, dont :		
Transferts entre sections, dont :		72 TRAVAUX EN REGIE		
6741 SUBVENTIONS OU DOTATIONS EN NATURE		776 MOINS VALUES/CESSIONS		
675 VNC DES IMMOBILISATIONS CEDEES	5 417,30	777 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES		
676 PLUS VALUES/CESSIONS		78 REPRISES SUR PROVISIONS		
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		79 (sauf 7911) TRANSFERTS DE CHARGES		
6611 ICNE DE L'EXERCICE /EMPRUNTS		6611 ICNE N-1 CONTREPASSES/EMPRUNTS		
762 ICNE N-1 CONTREPASSES/PRETS		762 ICNE DE L'EXERCICE /PRETS		
713 VARIATIONS DES STOCKS		713 VARIATIONS DES STOCKS		
Autres		Autres		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE (III)	5 417,30	TOTAL RECETTES D'ORDRE (IV)		
AUTOFINANCEMENT DEGAGE : POSITIF (III-IV)				
NEGATIF (IV-III)				
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	5 417,30	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE		
		5 417,30		
	Op. de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	CUMUL SECTION
DEPENSES (ou déficit)	5 417,30			5 417,30
RECETTES (ou excédent)	5 417,30			5 417,30

## DM1 BA Etangs Landais

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
1) EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET		1-B
B - SECTION D'INVESTISSEMENT		

DEPENSES DE L'EXERCICE	OPERATIONS REELLES	RECETTES DE L'EXERCICE
<b>DEPENSES FINANCIERES</b> 10 REVERSEMENT DE DOTATIONS 13 REMBOURSEMENT DE SUBVENTIONS  16 REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS (sauf ICNE 1688)  26 ACQUISITION DE PARTICIPATIONS 27 PRETS ET IMMOBILISATIONS FINANCIERES(sauf ICNE 2768) <b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b> TOTAL 20,21 et 23 (EN OPERATIONS ET HORS OPERATIONS) <b>020 DEPENSES IMPREVUES</b> <b>45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (TOTAL)</b> <b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE (V)</b>	<b>RESSOURCES PROPRES EXTERNES</b> 10 DOTATIONS ET FONDS PROPRES (sauf 1068) 138 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON AFFECTEES 26 PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES 27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES 20,21,23 IMMOBILISATIONS COP., INCORP. ET EN COURS <b>RESSOURCES EXTERNES (AUTRES QUE RESSOURCES PRO</b> <b>- DEFINITIVES :</b> 13 SUBVENTIONS (sauf 138) <b>- NON DEFINITIVES :</b> 16 EMPRUNTS ET DETTES (sauf ICNE 1688) <b>45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (TOTAL)</b> <b>TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE (VI)</b>	
<b>BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :</b>		

OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION			
OPERATIONS PATRIMONIALES		OPERATIONS PATRIMONIALES	
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION			
Transferts entre section dont: 139 REPRISES SUR SUBVENTIONS 14,15,29,39,49,59 REPRISES SUR PROVISIONS 19 MOINS VALUES DE CESSIONS 20,21,23 TRAVAUX EN REGIE 28 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS 010 STOCKS  481 CHARGES A REPARTIR 2768 ICNE DE L'EXERCICE/PRETS 1688 ICNE N-1 CONTREPASSES/EMPRUNTS Autres	5 417,30	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT Transferts entre sections dont: 14,15,29,39,49,59 PROVISIONS 19 PLUS VALUES DE CESSIONS 20,21,23,26,27 SORTIES D'ACTIF 28 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS 010 STOCKS 45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS 481 AMORTISSEMENT DES CHARGES A REPARTIR 1688 ICNE DE L'EXERCICE /EMPRUNTS 2768 ICNE N-1 CONTREPASSES /PRETS Autres	5 417,30
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE SECTION A SECTION (IX)</b>	<b>5 417,30</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE SECTION A SECTION (X)</b>	<b>5 417,30</b>
<b>AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE : IX</b>			
<b>(Solde des opérations d'ordre de section à section = X-IX)</b>			
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>5 417,30</b>	<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>5 417,30</b>

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	CUMUL SECTION
<b>DEPENSES</b>	5 417,30			5 417,30
<b>RECETTES</b>	5 417,30			5 417,30
Affectation				

## DM1 BA Etangs Landais

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## 2) BALANCE GENERALE DU BUDGET

2

## 1 - DEPENSES (de l'exercice + Restes à réaliser)

Chap	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Dépenses de fonctionnement - Total			5 417,30	5 417,30
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (sauf ICNE 762)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 417,30	5 417,30
66	CHARGES FINANCIERES (sauf ICNE 6611)			
6611	INTERETS DES EMPRUNTS			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre de section à section à l'intérieur de la section	TOTAL DEPENSES
Dépenses d'investissement - Total			5 417,30	5 417,30
Dépenses réelles ou d'ordre				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf ICNE 1688)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (sauf ICNE 2768)			
	OP D'EQUIPEMENT (TOTAL)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'ordre			5 417,30	5 417,30
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
24	IMMOBILISATIONS AFFECTEES, CONCEDEES, AFFERMEEES OU MISES A DISPOSITIO			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS		5 417,30	5 417,30
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
.9	REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION			
010	STOCKS			
		Dépenses totales	Résultat reporté	TOTAL SECTION
	Fonctionnement	5 417,30		5 417,30
	Investissement	5 417,30		5 417,30

## DM1 BA Etangs Landais

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>2) BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>2</b>

**1 - RECETTES (de l'exercice + Restes à réaliser)**

Chap	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>			5 417,30	5 417,30
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (sauf ICNE 6611)			
76	PRODUITS FINANCIERS (sauf ICNE 762)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 417,30	5 417,30
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
713	VARIATIONS DES STOCKS			
72	TRAVAUX EN REGIE			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
<b>Recettes d'investissement - Total</b>			5 417,30	5 417,30
<b>Recettes réelles ou d'ordre</b>			5 417,30	5 417,30
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf ICNE 1688)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 417,30	5 417,30
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (sauf ICNE 2768)			
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
<b>Recettes d'ordre</b>				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
24	IMMOBILISATIONS AFFECTEES, CONCEDEES, AFFERMEEES OU MISES A DISPOSITIO			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
.9	PROVISIONS POUR DEPRECIATION			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
010	STOCKS			
		<b>Recettes totales</b>	<b>Résultat reporté</b>	<b>Affectation</b>
	<b>Fonctionnement</b>	5 417,30		
	<b>Investissement</b>	5 417,30		
				<b>TOTAL SECTION</b>
				5 417,30
				5 417,30

## DM1 BA Etangs Landais

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A</b>

## POUR MEMOIRE BUDGET PRECEDENT Hors restes à réaliser

Chapitres	Budget primitif	Budget supplémentaire et décisions modificatives	Total des prévisions
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	552,33		552,33
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656 FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPE D'ELUS			
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS (sauf 762 ICNE)			
66 CHARGES FINANCIERES (sauf 6611 ICNE)			
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	552,33		552,33
022 DEPENSES IMPREVUES			
6611 INTERETS DES EMPRUNTS			
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>			
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSE			
713 VARIATIONS DES STOCKS			
73 IMPOTS ET TAXES			
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
013 ATTENUATIONS DE CHARGES (sauf 6611 ICNE)			
76 PRODUITS FINANCIERS (sauf 762 ICNE)			
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS			
79 TRANSFERTS DE CHARGES			
72 TRAVAUX EN REGIE			
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			

## DM1 BA Etangs Landais

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A</b>

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement;
- avec les opérations listées en page III B1

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et , en section d'investissement, sans opération, à l'exception des crédits de subventions, obligatoirement spécialisés.

III - Le présent budget a été voté -sans (-avec) reprise du résultat(2)

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

## DM1 BA Etangs Landais

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A</b>

## OPERATIONS DE L'EXERCICE

Chapitres		PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		5 417,30	5 417,30
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (sauf 762 ICNE)		
66	CHARGES FINANCIERES (sauf 6611 ICNE)		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 417,30	5 417,30
022	DEPENSES IMPREVUES		
6611	INTERETS DES EMPRUNTS		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		5 417,30	5 417,30
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		
713	VARIATIONS DES STOCKS		
73	IMPOTS ET TAXES		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (sauf 6611 ICNE)		
76	PRODUITS FINANCIERS (sauf 762 ICNE)		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 417,30	5 417,30
79	TRANSFERTS DE CHARGES		
72	TRAVAUX EN REGIE		
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		

Operations de l'exercice		Resultat reporte	Restes à réaliser N-1	CUMUL SECTION
Dépenses	5 417,30			5 417,30
Recettes	5 417,30			5 417,30

## DM1 BA Etangs Landais

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>	<b>A1</b>

## OPERATIONS REELLES (Suite et fin) - OPERATIONS D'ORDRE

Art	Libelle	BUDGET(S) PRECEDENT(S)	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	552,33	5 417,30	5 417,30
	Operations reelles	552,33		
678	REVERSEMENT DIVERS	552,33		
	Operations d'ordre		5 417,30	5 417,30
675	VALEUR NETTE COMPTABLE		5 417,30	5 417,30
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
	TOTAL DES OPERATIONS REELLES	552,33		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		5 417,30	5 417,30
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	552,33	5 417,30	5 417,30



## DM1 BA Etangs Landais

III - VOTE DU BUDGET				III
A2 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES				A2
OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE - GESTION DES SERVICES COMMUNAUX				
Art	Libelle	BUDGET(S) PRECEDENT(S)	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
	TOTAL GESTION DES SERVICES			

## DM1 BA Etangs Landais

III - VOTE DU BUDGET				III
A2 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES				A2
OPERATIONS REELLES (suite et fin) - OPERATIONS D'ORDRE				
Art	Libelle	BUDGET(S) PRECEDENT(S)	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 417,30	5 417,30
	Operations d'ordre		5 417,30	5 417,30
7761	MOINS VALUE		5 417,30	5 417,30
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	TOTAL DES OPERATIONS REELLES			
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		5 417,30	5 417,30
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		5 417,30	5 417,30

## DM1 BA Etangs Landais

III - VOTE DU BUDGET						III
B1 - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE						B1
1) RECAPITULATION - TOTAL DEPENSES DE LA SECTION						
	Nature	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL	TOTAL	
	TOTAL		5 417,30	5 417,30	5 417,30	
	Depenses d'equipement					
	Individualisees en operations					
	Non individualisees en op.					
	45 Op. pour compte de tiers					
	Depenses financieres		5 417,30	5 417,30	5 417,30	
	Operations reelles					
020	Depenses imprevuees					
	Operations d'ordre de section a section		5 417,30	5 417,30	5 417,30	
	Operations d'ordre a l'interieur de la section					
001	Solde d'execution reporte					
2) EQUIPEMENT - DEPENSES NON INDIVIDUALISEES						
Chap	Intitule	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL	TOTAL	
	TOTAL					
20	Immobilisations incorporeelles					
21	Immobilisations corporeelles					
23	Travaux en cours					
OPERATIONS VOTEES - DEPENSES						
No	Intitule	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL	TOTAL	
	TOTAL					

## DM1 BA Etangs Landais

III - VOTE DU BUDGET						III
B1 - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE						B1
1) RECAPITULATION - TOTAL RECETTES DE LA SECTION						
	Nature	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL	TOTAL	
	TOTAL		5 417,30	5 417,30	5 417,30	
	Recettes d'equipement (sf 138)					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilees (sf ICNE)					
	45 Op. pour compte de tiers					
	Recettes financieres		5 417,30	5 417,30	5 417,30	
	Operations reelles (sauf 1068)					
1068	Affectation					
	Operations d'ordre de section a section		5 417,30	5 417,30	5 417,30	
	Operations d'ordre a l'interieur de la section					
001	Solde d'execution reporte					
2) EQUIPEMENT - RECETTES NON AFFECTEES A UNE OPERATION						
Chap	Intitule	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL	TOTAL	
	TOTAL					
13	Subventions d'equipement					
16	Emprunts et dettes assimilees					
RECETTES AFFECTEES AUX OPERATIONS VOTEES						
No	Intitule	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS NOUVELLES	TOTAL	BESOIN(-) ou EXCEDENT(+) de financement	
	TOTAL					

DM1 BA Etangs Landais

## III - VOTE DU BUDGET

## B1 - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE (SUITE)

III

B1

## VUE D'ENSEMBLE - BUDGET DE L'EXERCICE - CHAPITRES

Chap	Libelle	RESTES A REALISER N.1	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL	
<b>Depenses de l'exercice ou Restes a realiser</b>			5 417,30	5 417,30	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
14	PROVISIONS REGLEMENTEES				
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS		5 417,30	5 417,30	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
24	OPERATIONS D'EQUIPEMENT (TOTAL)				
24	IMMOBILISATIONS AFFECTEES, CONCEDEES, AFFERMEEES OU MISES A DISPOSITION				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS				
.9	REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES				
010	STOCKS				
020	DEPENSES IMPREVUES				
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
<b>Recettes de l'exercice ou Restes a realiser</b>			5 417,30	5 417,30	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
14	PROVISIONS REGLEMENTEES				
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 417,30	5 417,30	
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
24	IMMOBILISATIONS AFFECTEES, CONCEDEES, AFFERMEEES OU MISES A DISPOSITION				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS				
.9	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES				
010	STOCKS				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
		TOTAL	Solde d'execution	Affectation	TOTAL CUMULE
	Depenses	5 417,30			5 417,30
	Recettes	5 417,30			5 417,30

## DM1 BA Etangs Landais

III - VOTE DU BUDGET	III
B3- SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS FINANCIERES	B3

## DETAIL PAR ARTICLES - 1 - DEPENSES

Art	Libellé	BUDGET(S) PRECEDENT(S)	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
	DEPENSES TOTALES		5 417,30	5 417,30
	HORS CHARGES TRANSFEREES		5 417,30	5 417,30
	AUTRES DEPENSES FINANCIERES (SOUS TOTAL)			
	TRANSFERT ENTRE SECTIONS		5 417,30	5 417,30
	REPRISE / AUTOFINANCEMENT ANTERIEUR		5 417,30	5 417,30
192	MOINS VALUE		5 417,30	5 417,30
	CHARGES TRANSFEREES			
2...	TRAVAUX EN REGIE			
		Op. de l'exercice	Solde d'exécution	CUMUL
Dépenses		5 417,30		5 417,30

## DM1 BA Etangs Landais

III - VOTE DU BUDGET	III
B3- SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS FINANCIERES	B3

## DETAIL PAR ARTICLES - 2 - RECETTES

Art	Libellé	BUDGET(S) PRECEDENT(S)	RESTES A REALISER	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES)			5 417,30	5 417,30
	RESSOURCES PROPRES EXTERNES				
	AUTRES RECETTES FINANCIERES				
	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			5 417,30	5 417,30
2188	VALEUR NETTE COMPTABLE			5 417,30	5 417,30
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
		Opérations de l'exercice	Solde d'exécution	Affectation c/1068	Cumul
Recettes		5 417,30			5 417,30

	Déficit	Excédent	Resultat hors charges transférées
Solde des op. financières			

Pour information : autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/16450)

Montant total	

	Montant
Dépenses financières hors dépenses de c/16449 et c/166	5 417,30
Recettes financières	5 417,30
Solde (recettes - dépenses)	
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques et charges transférées	

## DM1 BA Etangs Landais

III - VOTE DU BUDGET	III
B5 - SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B 5

## DETAIL DE L'OPERATION No° 45... Date de la délibération: ..../../..

Intitulé de l'opération : Intitulé de l'opération :		Intitulé de l'opération : Intitulé de l'opération :	
DEPENSES 45.1		RECETTES 45.2	
Reste à réaliser N-1		Reste à réaliser N-1	
Depenses Nouvelles		Financement par le tiers et par d'autres tiers	
		Subventions de...	
		Financement par la Communauté (b) (contrepartie D 6741)	
		Financement par emprunt à la charge du tiers (c)(contrepartie D2763)	
DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
		RECETTES D'ORDRE - de section à section - à l'intérieur de la section	
TOTAL (4) proposition du Maire Vote du conseil Mun.		TOTAL (4) proposition du Maire Vote du conseil Mun.	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Lorsque les financements extérieurs ne couvrent pas l'opération, la différence s'analyse comme une subvention en nature de la part de la collectivité

(3) Lorsque l'opération est financée par un emprunt répercuté sur le tiers bénéficiaire, la commune solde l'opération en constatant en contrepartie une

(4) Les dépenses sont égales aux recettes

## RECAPITULATION DES CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

DEPENSES		RECETTES	
454.....		454.....	
4561.....		4561.....	
4562.....		4562.....	
458.....		458.....	
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	

## DM1 BA Etangs Landais

IV - ANNEXES	IV
--------------	----

## DETAIL DES OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION

Désignation de l'opération (hors virement de section à section)	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Sous-total hors opérations du compte 45		5 417,30		5 417,30
ICNE de l'exercice sur emprunts	6611		1688	
Subv. ou dot. en nature, vente au franc symbolique	6741		21	5 417,30
VNC des immobilisations cédées	675	5 417,30	26	
Plus-values de cession	676		19	
Amortissements	68		28,14,15,481,9	
Transformation d'un prêt en subvention	6748		274	
ICNE N-1 contrepassés sur prêts	762		2768	
Autres ...	...		...	
Prise en ch. d'une op.p.c/de tiers	6741		45..	
TOTAL		5 417,30		5 417,30

Virement de section à section (D023=R021)	023		021	
--	-----	--	-----	--

Désignation de l'opération	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
ICNE N-1 contrepassés sur emprunts	1688		6611	
ICNE de l'exercice sur prêts	2768		762	
Reprises sur dotations et subventions	10,139		777	
Reprise sur provisions	14,15,9		78	
Moins-values de cession	19	5 417,30	776	5 417,30
Charges à répartir sur plusieurs exercices	481		79	
Travaux en régie	21,23		72	
Autres ...	...		...	
TOTAL		5 417,30		5 417,30

## DM1 BA Etangs Landais

## IV - ANNEXES

## PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

## I - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	BUDGET(S) PRECEDENT(S)	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
<b>INVESTISSEMENT</b>			
DEPENSES	2 364 152,80		
RECETTES	2 450 471,05		
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
DEPENSES	222 397,33	9 030,00	9 030,00
RECETTES	222 397,33	9 030,00	9 030,00

## II - BUDGET ANNEXE 02 : B.A. ETANGS LANDAIS

SECTION	BUDGET(S) PRECEDENT(S)	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
<b>INVESTISSEMENT</b>			
DEPENSES		5 417,30	5 417,30
RECETTES		5 417,30	5 417,30
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
DEPENSES	552,33	5 417,30	5 417,30
RECETTES	552,33	5 417,30	5 417,30

## III - PRESENTATION GENERALE

SECTION	BUDGET(S) PRECEDENT(S)	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL
<b>INVESTISSEMENT</b>			
DEPENSES	2 364 152,80	5 417,30	5 417,30
RECETTES	2 450 471,05	5 417,30	5 417,30
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
DEPENSES	222 949,66	14 447,30	14 447,30
RECETTES	222 949,66	14 447,30	14 447,30
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>2 587 102,46</b>	<b>19 864,60</b>	<b>19 864,60</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>2 673 420,71</b>	<b>19 864,60</b>	<b>19 864,60</b>

**Clôture du budget annexe de revalorisation**

Le Comité Syndical :

- décide de procéder, à la date du 31 décembre 2005, à la clôture définitive du budget annexe de revalorisation.

**Budget annexe de revalorisation : reversement au budget principal**

Le Comité Syndical :

- décide de procéder au reversement de l'excédent du budget annexe de revalorisation au budget principal à hauteur de 551,95 €

**Dragage de l'étang d'Aureilhan : approbation du plan de financement prévisionnel modifié**

Le Comité Syndical :

- décide de rapporter la délibération du Bureau en date du 24 mai 2004 relative à l'approbation du plan de financement prévisionnel de dragage de l'étang d'Aureilhan,
- approuve le plan de financement prévisionnel modifié ci-après.

**DRAGAGE DE L'ETANG D'AUREILHAN****Plan de financement prévisionnel modifié**

Agence de l'Eau Adour Garonne	30 %	550 500,00
Région Aquitaine	20 %	367 000,00
Fédération des Landes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	forfait	11 090,00
décomposé en :		
- Fédération Pêche		3 050,00
- AAPPMA de la Communauté de Communes de Mimizan		3 050,00
- Conseil Supérieur de la Pêche		4 990,00
Fédération des Chasseurs des Landes	forfait	3 000,00
Camping Eurolac	forfait	1 000,00
Escapade Terre Océane (camping Aurilandes)	forfait	1 000,00
Syndicat Mixte Géolandes	≈ 49,1 %	901 410,00
décomposé en :		
- Communauté de Communes de Mimizan	20 %	367 000,00
- Conseil Général des Landes	≈ 29,1 %	534 410,00
<b>TOTAL</b>		<b>: 1 835 000,00 €</b>

**Dragage de l'étang d'Aureilhan : participation financière du Cercle Nautique de Mimizan**

Le Comité Syndical :

- décide de rapporter la délibération du Bureau en date du 24 mai 2004 relative à la participation financière du Cercle Nautique de Mimizan au dragage de l'étang d'Aureilhan,
- prend acte de l'absence de financement du Cercle Nautique de Mimizan.

**Dragage de l'étang d'Aureilhan : participation financière de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes**

Le Comité Syndical :

- décide de modifier la délibération du Bureau du 24 mai 2004 en rapportant le montant de la participation financière de la Fédération des Chasseurs des Landes au dragage de l'étang d'Aureilhan à 3 000 €

**Dragage de l'étang d'Aureilhan : participation financière de la société Escapade Terre Océane**

Le Comité Syndical :

- sollicite de la société Escapade Terre Océane une participation forfaitaire à hauteur de 1 000 € au dragage de l'étang d'Aureilhan,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents à intervenir dans ce cadre.

**Dragage de l'étang d'Aureilhan : approbation d'un avenant à une convention de prestations de service**

Le Comité Syndical :

- approuve l'avenant n° 1 à la convention de prestations de service en date du 10 août 2005, établie avec Monsieur Jean-Jacques LAZARE dans le cadre du comité de suivi du dragage de l'étang d'Aureilhan,
- autorise Monsieur le Président à le signer.

**SAGE Etangs Landais du Nord : modalités de répartition des charges financières de la phase préliminaire**

Le Comité Syndical :

- adopte les modalités de répartition des charges financières de la phase préliminaire du SAGE Etangs Landais du Nord et figurant dans le tableau ci-joint, en intégrant les paramètres suivants :

- population communale : 20 %,
- capacité d'accueil touristique : 20 %,
- potentiel fiscal : 20 %,
- linéaire de berge de cours d'eau principal : 15 %,
- linéaire de berge de cours d'eau secondaire : 5 %,
- superficie communale inscrite dans le bassin versant des étangs landais du nord : 20 %,



- décide de prendre en charge l'intégralité des participations financières théoriques des communes landaises non adhérentes au Syndicat Mixte,

- approuve le détail estimatif prévisionnel ci-joint.

## SAGE des Etangs landais du nord

### Animation phase préliminaire

Détail estimatif prévisionnel (€ TTC)

	1 an	1 an 6 mois	1 an 9 mois
<b>Salaires et charges</b>	<b>47 800,00 €</b>	<b>71 700,00 €</b>	<b>83 650,00 €</b>
Salaire et charges du chargé de mission	39 200,00 €	58 800,00 €	68 600,00 €
Salaire et charges du secrétariat (1/2 temps)	7 000,00 €	10 500,00 €	12 250,00 €
Remboursement frais de missions	1 600,00 €	2 400,00 €	2 800,00 €
<b>Acquisition de matériel</b>	<b>5 740,00 €</b>	<b>5 740,00 €</b>	<b>5 740,00 €</b>
ordinateur portable	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
clé USB 2 + modem	180 €	180 €	180,00 €
station d'accueil (écran, clavier, souris, ports)	970 €	970 €	970,00 €
logiciels (bureautique, cartographie, ...)	2 000 €	2 000 €	2 000,00 €
imprimante scanner copieur couleur	500 €	500 €	500,00 €
téléphone portable	90 €	90 €	90,00 €
<b>Frais de fonctionnement divers</b>	<b>10 740,00 €</b>	<b>15 860,00 €</b>	<b>18 420,00 €</b>
abonnement internet ADSL	480 €	720,00 €	840,00 €
abonnement téléphone	960 €	1 440,00 €	1 680,00 €
loyer	1 000 €	1 500,00 €	1 750,00 €
fournitures bureau (papier, stylo, ...)	1 000 €	1 500,00 €	1 750,00 €
fournitures informatiques (CD-Roms, DVD, cartouches)	200 €	300,00 €	350,00 €
frais de reprographie	1 000 €	1 500,00 €	1 750,00 €
équipement de travail (bottes, vêtements de terrain, ...)	500 €	500 €	500
location véhicule	3 600 €	5 400,00 €	6 300,00 €
carburant	2 000 €	3 000,00 €	3 500,00 €
<b>Coût total phase préliminaire</b>	<b>64 280,00 €</b>	<b>93 300,00 €</b>	<b>107 810,00 €</b>

## SAGE DES ETANGS LANDAIS DU NORD

## Animation phase préliminaire

Répartition des charges financières

	Participation théorique		Participation proposée	
Commune de La-Teste-de-Buch	5 867 €	20,93%	pris en charge par le Conseil général de la Gironde	0,00%
Commune de Gujan-Mestras	2 852 €	10,17%		0,00%
Commune de Le-Teich	874 €	3,12%		0,00%
Conseil général de la Gironde	0 €	0,00%	9 592 €	34,22%
Communauté de communes des Grands Lacs	6 285 €	22,42%	7 691 €	27,43%
Communauté de communes de Mimizan	2 758 €	9,84%	3 375 €	12,04%
Commune d'Escource	1 155 €	4,12%	Pris en charge par Géolandes	0,00%
Commune de Labouheyre	621 €	2,21%		0,00%
Commune de Liposthey	185 €	0,66%		0,00%
Commune de Lüe	1 008 €	3,59%		0,00%
Commune de Solférino	402 €	1,43%		0,00%
Conseil général des Landes	6 029 €	21,51%	7 377 €	26,31%
	<b>28 035 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>28 035 €</b>	<b>100%</b>

**SAGE Etangs Landais du Nord : approbation de la convention type de partenariat avec les communes**

Le Comité Syndical :

- approuve le projet de convention type de partenariat à intervenir avec les communes concernées par le périmètre du SAGE Etangs Landais du Nord et non membres de Géolandes, à savoir : Escource, Lüe, Labouheyre, Liposthey, Solférino, Gujan-Mestras, La-Teste-de-Buch et Le-Teich,
- autorise Monsieur le Président à signer les conventions correspondantes.

**SAGE Etangs Landais du Nord : approbation de la convention de partenariat avec le Conseil Général de la Gironde**

Le Comité Syndical :

- approuve le projet de convention de partenariat à intervenir avec le Conseil Général de la Gironde dans le cadre du SAGE Etangs Landais du Nord,
- autorise Monsieur le Président à le signer.

**SAGE Etangs Landais du Nord : demande de subvention au Conseil Régional d'Aquitaine**

Le Comité Syndical :

- approuve le plan de financement prévisionnel ci-annexé et portant sur l'animation de la phase préliminaire du SAGE Etangs Landais du Nord,
- sollicite une subvention du Conseil Régional d'Aquitaine sur la base d'un taux de 18,85 %,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents à intervenir dans ce cadre.

**SAGE Etangs Landais du Nord****Animation phase préliminaire****Plan de financement prévisionnel**

Agence de l'Eau Adour Garonne	50,00 %	45 000 €
Région Aquitaine	18,85 %	16 965 €
Département de la Gironde	10,66 %	9 592 €
Géolandes <i>décomposé en :</i>	20,50 %	18 443 €
- <i>Communauté de Communes des Grands Lacs</i>	8,55 %	7 691 €
- <i>Communauté de Communes de Mimizan</i>	3,75 %	3 375 €
- <i>Département des Landes</i>	8,20 %	7 377 €
<b>TOTAL</b>		<b>90 000 € TTC</b>

**SAGE Etangs Landais du Nord : demande de subvention à l'Agence de l'Eau Adour Garonne**

Le Comité Syndical :

- approuve le plan de financement prévisionnel ci-annexé et portant sur l'animation de la phase préliminaire du SAGE Etangs Landais du Nord,
- complète la délibération du 4 juillet 2005 en précisant que la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne ne porte que sur la phase préliminaire du SAGE.

**SAGE des Etangs landais du nord****Animation phase préliminaire***Détail estimatif prévisionnel (€ TTC)*

	1 an	1 an 6 mois	1 an 9 mois
<b><u>Salaires et charges</u></b>	<b>47800</b>	<b>71700</b>	<b>83650</b>
Salaire et charges du chargé de mission	39200	58800	68600
Salaire et charges du secrétariat (1/2 temps)	7000	10500	12250
Remboursement frais de missions	1600	2400	2800
<b><u>Acquisition de matériel</u></b>	<b>5740</b>	<b>5740</b>	<b>5740</b>
ordinateur portable	2000	2000	2000
clé USB 2 + modem	180	180	180
station d'accueil (écran, clavier, souris, ports)	970	970	970
logiciels (bureautique, cartographie, ...)	2000	2000	2000
imprimante scanner copieur couleur	500	500	500
téléphone portable	90	90	90
<b><u>Frais de fonctionnement divers</u></b>	<b>10740</b>	<b>15860</b>	<b>18420</b>
abonnement internet ADSL	480	720	840
abonnement téléphone	960	1440	1680
loyer	1000	1500	1750
fournitures bureau (papier, stylo, ...)	1000	1500	1750
fournitures informatiques (CD-Roms, DVD, cartouches ...)	200	300	350
frais de reprographie	1000	1500	1750
équipement de travail (bottes, vêtements de terrain, ...)	500	500	500
location véhicule	3600	5400	6300
carburant	2000	3000	3500
<b>Coût total phase préliminaire</b>	<b>64280</b>	<b>93300</b>	<b>107810</b>

**Orientations budgétaires 2006**

Le Conseil Général décide :

- prend acte du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2006.